L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.
No. 61, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 21 JUIN 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS
HENRY CLAY,
DU KENTUCKY,
Soumis à la décision d'une Convention Nationale

QUATRE JUILLET.

Plusieurs de nos abonnés nous demandent si l'on veut laisser passer le quatre juillet sans le fêter avec la solennité accoutumée, vû que nous en approchons sans qu'on en ait dit un mot. Nous croyons pouvoir donner l'assurance que le quatre juillet sera célébré cette année comme il doit l'être, comme l'anniversaire de l'indépendance d'un grand peuple.

PROMENADE DES REMPARTS.
2ème. ARTICLE.

Lorsque dans notre dernière réponse à l'auteur du communiqué au Louisianais, nous avons dit qu'il avait totalement déplacé la question, nous n'avons rien dit de trop.

Notre contradicteur ne nous a pas compris le moins du monde, et il ne nous comprend pas davantage aujourd'hui. C'est pour cela sans doute qu'il affecte avec nous un ton vague et goguenard qui n'est pas dans ses habitudes.

Rétablissons d'abord les faits qu'il semble avoir tout-à-fait perdus de vue.

Un honorable alderman a proposé au conseil de la 1ère municipalité, de nommer une commission à la fin de s'enquérir auprès des propriétaires de la rue des Remparts s'il ne leur conviendrait pas de créer, une seule chaussée médiane à la place des deux qui existent et qui sont sur le point d'être pavées. Pour cela en transplantant les arbres sur les banquettes élargies de 15 pieds, ce qui ferait deux belles promenades au lieu d'une. Cette motion qui conciliait l'économie, avec l'agrément fut accueillie avec la plus grande faveur par le conseil, et la majorité imposante de neuf voix contre trois témoigne assez que ce projet n'est pas aussi absurde que notre contradicteur voudrait le donner à entendre.

Nous avons dit qu'elle présentait une économie réelle et nous allons l'expliquer: *Des personnes que* [redacted] des ALDERMEN [redacted] être contredits, que [redacted] comme, soit en thèse [redacted] et les deux autres tiers par les propriétaires des deux côtés de la rue. Cette donnée admise, il en résulte que le milieu ou promenade de la rue des Remparts étant propriété communale, la ville se trouve obligée de payer les deux tiers du pavage de cette rue, à savoir: un tiers comme municipalité suivant les ordonnances, et l'autre tiers comme propriétaire d'un des côtés de chaque chaussée.

Si au contraire on effectuait le projet [illegible], il n'y aurait qu'une voie pavée; la municipalité cesserait alors d'être propriétaire d'une partie et les charges inhérentes à cette propriété retombant sur les riverains, elle n'aurait plus qu'un tiers à payer pour le pavage, au lieu de deux quelle aurait dans l'état actuel. C'est en cela que se trouve l'économie de 22 pour cent que nous avons signalée, et que nous allons prouver en prenant pour base les calculs mêmes de notre adversaire.

En effet d'après lui et dans l'état actuel des choses, le pavage en bitume coûterait $121,819—pour les deux voies; $189,944—pour une voie unique y compris les frais de transformation.

Dans le 1er cas les deux tiers de 121,819—vous donneront ... $81,208
Dane l'autre prenez le tiers de 189,944... 63,313

Il y aura une balance... $17,874

Ce qui fait une économie de 22 pour cent, ainsi que nous l'avons déjà dit.

Si les bases que nous tenons des aldermen sur lesquelles repose notre calcul n'étaient pas suffisamment fondées, notre argumentation tomberait d'elle même sans doute: mais ce ne serait pas notre faute; nous avons dû nous en rapporter à ce qui a été avancé sans contradiction en plein conseil.

Ainsi notre arithmétique n'est donc pas si ridicule que voudrait le faire croire notre contradicteur; il n'a pas envisagé la question sous le même point de vue que nous, il n'est pas étonnant que nous ne nous soyons pas rencontrés.

Quant aux autres dépenses qui pourraient être occasionnées, nous persistons à penser et à dire que les propriétaires seront grandement dédommagés par la plus value que donneront à leurs propriétés un ombrage délicieux et une charmante promenade. Du reste nous sommes persuadé de la science de M. X-Y; ses axiômes ingénieux et profonds ne peuvent laisser aucun doute à ce sujet. Pourtant, son érudition nous semble supérieure encore. Dans une question de chiffres, il a fait intervenir Annibal d'une manière aussi piquante qu'inattendue. La science et l'érudition réunies contre nous, indigne, c'est trop: nous devons renoncer à une lutte inégale.

COUR COMMERCIALE.

Hier la cour s'est occupée de l'affaire Cox accusé de faux. Il paraît que vers le 23 mai dernier le dit Cox se présenta chez M. Palfrey, courtier, et offrit un certificat de dépôt en vente; M. P. refusa de l'acheter à moins qu'il ne fut endossé par quelques personnes connues. Cox écrivit alors le nom de Moses Trader au dos et s'en alla; M. Bryant se trouvait présent au moment de cette transaction et se rappelant que dans la matinée il avait entendu dire que Moses Trader avait été volé, le suivit et l'accusa de vol. Ce fut après beaucoup de difficulté que M. Brunet parvint à l'arrêter. Le certificat était sur le "Commercial & Rail-road Bank" de Vicksburg en faveur de Moses Trader, pour la somme de $330.

Après quelques minutes de délibération le jury a déclaré l'accusé coupable.

RECOLTES.—Nous apprenons par une personne arrivée depuis peu de la campagne que les récoltes des denrées souffrent considérablement de la sécheresse. Le coton n'a pas encore été fortement endommagé; il n'en est point ainsi du maïs, dont la récolte semble beaucoup moindre que celle des années précédentes, si la sécheresse continue. Il paraît cependant que les moissons dans les comtés ouest de Bâton-Rouge présentent un aspect plus satisfaisant que dans les comtés qui sont situés près de Bâton-Rouge, de la Pointe Coupée et de Plaquemine.

CARAVANE DU MEXIQUE.

Le 1er mai, quarante marchands, ayant avec eux 15 wagons chargés de marchandises, sont partis de Van Buren, Arkansas, pour se rendre à Chihuahua, dans la république du Mexique; quarante dragons des Etats-Unis, sous les ordres du lieut. Bowman les escortaient. Chihuahua n'étant pas un port d'entrée, la caravane devra d'abord se rendre à Sta. Fé, pour faire l'entrée des marchandises et se rendre ensuite à Chihuahua, ce qui alonge le trajet d'environ 600 milles.

Madame CARRADORI ALLAN, était le 13 juin à Baltimore, dont elle faisait les délices.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
New-York, 12 juin 1839.

L'opinion publique paraît être maintenant fixée sur les effets de la circulaire proposant le monopole de tous les cotons restant dans les Etats-Unis; et cette opinion est indubitablement que le résultat n'en serait pas favorable à la masse des détenteurs; il est même à craindre qu'il serait entièrement contraire à leurs intérêts. Je n'ai jamais cru que les auteurs de cette circulaire aient pu supposer que leur projet pût avoir un bon résultat pour le commerce en général, malgré les bénéfices qu'il pourrait donner à quelques individus. Mon opinion, à moi, est que cette circulaire a été plutôt faite pour agir sur les marchés étrangers que sur les nôtres; a-t-elle été publiée avant le temps, ou bien pensait-on qu'elle affecterait les marchés américains pendant quelques jours? c'est ce que je ne prétends pas décider; mais je crois que l'on avait le projet de l'envoyer par le Great-Western dans l'espoir qu'elle produirait quelque sensation dont les auteurs de la circulaire espéraient profiter en vendant les quantités dont ils sont détenteurs, et ils auraient laissé ensuite leurs voisins se débrouiller comme ils l'auraient voulu. Si ces conjectures, car ce ne sont que des conjectures, ont quelque fondement, il est heureux pour les négociants en coton que les choses [redacted] La réaction aurait été [redacted] immédiatement après [redacted] que celle qu'il a aujourd'hui [redacted] immenses, des pertes considérables qui auraient entraîné la ruine de beaucoup de commerçants de bonne foi.

Je suis convaincu que le rapport de Mr. Webster, relatif à la banque des Etats-Unis, est exact. Cette institution, telle qu'on l'a représentée, n'a rien de commun avec la circulaire.

Les journaux de ce matin ont publié que le caissier de la banque d'Utica avait été volé en allant de cette ville à Albany; les bruits que l'on fait courir à ce sujet ne sont pas fondés.

L'auteur du vol qui a été commis à bord du steamer John W. Richmond, de Providence, n'a pu être encore trouvé.

Le marché des fonds est à peu près dans le même état qu'hier. Il n'y a aucun changement en pire à signaler. Les choses vont mal, plutôt *très mal* que *mal*, parce qu'il n'y a plus de confiance; nous sommes arrivés à cette période du mal que l'on redoutait tant.

Le marché de coton est languissant. Les ventes de samedi, de lundi et de mardi se sont élevées à environ 1900 balles, à des prix moindres que nos côtes du mois dernier. La baisse depuis le départ du *Liverpool*, le 18 mai, est évaluée, terme moyen, à 2 et 2½ cents par livre.

Nous ne pouvons résister au désir de gratifier nos lecteurs d'un avertissement légal qui se trouve dans le *New Era* du 25 mai; cet échantillon donnera à nos compatriotes d'outre-mer une idée de l'intérieur de quelques-uns des ménages américains. Nous traduisons littéralement:

" VOYEZ ICI, ET PLEUREZ!!!
" Faiblesse, ton nom est: Femme.
Hamlet.

" Ma vagabonde femme, Charlotte, s'est encore enfuie de ma protection et de ma juste autorité, sans m'avertir ou me consulter dans cette démarche imprudente et impolitique, et ce n'est pas la première offense de ce genre qu'elle ait commise; car depuis neuf ans elle m'a annuellement joué la même farce, et toujours à peu près dans ce temps-ci, ce dont je ne puis pas me rendre raison. J'ai eu la patience de Job, et j'ai évité jusqu'ici de faire connaître au monde la honte qu'elle a jetée sur moi. Maintenant que tous ceux que cela peut intéresser sachent qu'à partir de ce jour, je ne paierai aucune des dettes qu'elle aura contractées.

" WALTER CROUCH.

" N. B. C'est la dixième fois qu'elle s'est enfuie de ma maison; neuf fois je l'ai reprise, et si jamais elle s'y reprend, je veux que le diable m'emporte.
(*Courrier des Etats-Unis.*)

BIENVEILLANCE ANGLAISE.

Si l'on pouvait avoir des doutes sur la bienveillance que nous porte le gouvernement britannique, ils seraient levés en voyant ce qui vient de se passer à New-York. Nous empruntons les détails qui suivent au *New-York Gazette*:

Le brick de guerre anglais *Buzzard* a capturé il y a peu de temps le brick espagnol Eagle comme se livrant à la traite et l'a conduit à New-York. Ce fait qui, au premier abord, semblait fort extraordinaire s'explique aisément quand on connaît le dessous des cartes.

Le brick Eagle, capturé sur la côte d'Afrique, était sous *pavillon américain*, et commandé par des officiers américains quoique l'équipage fût espagnol en majeure partie et formé à la Havane. La prise a d'abord été conduite à la Barbade, et envoyée ensuite aux Etats-Unis par égard pour le peuple Américain. Les coupables ont un conséquence été délivrés par le conseil de S. M. B. aux autorités de New-York.

LE CONTREBANDIER DU MONT-BLANC.

Non loin de Chambéry, et tout près du Mont blanc qui élève jusqu'aux cieux son front d'éternelle glace se trouvait à 6 heures de l'après-midi, au milieu d'un fourré, un homme jeune encore, quoique son front fût ridé par les pensées d'un autre âge, debout contre une roche escarpée. Sa main gauche jouait avec les mailles d'une carnassière appendue à son dos, et son bras droit s'accoudait sur le canon d'un long fusil à deux coups dont la crosse entrait dans la bruyère environnante. Que fait-il dans ce lieu solitaire? Pourquoi penche-t-il la tête de temps en temps, pour écouter si quelque bruit lointain ne vient pas troubler le silence qui règne autour de lui? Pourquoi frissonne-t-il convulsivement au moindre bruissement des feuilles que le vent agite? D'où vient cette terreur empreinte sur tous sa physionomie, où est donc le fantôme qui se dresse pour l'obséder sans relâche. Dieu seul peut sonder cet abîme qu'on appelle le cœur humain. Cet homme n'était pas de Chambéry, et l'on n'avait que des données vagues sur le lieu de sa naissance; pourtant tout ignoré qu'il était, quelques détails sur sa vie avaient transpiré. Doué d'une intelligence vaste et insatiable il avait désiré, on épuisé toutes les jouissances du monde moral et physique. Riche d'ailleurs il avait pu tout sonder de l'œil et du pied. Cynique et railleur, son esprit s'attachait comme une lèpre vivante après tout ce qui s'appelle société: insoucieux de ses amis, dédaigneux de ses ennemis, égoïste dans la rue, on l'avait trouvé enthousiaste et bon dans le tête-à-tête.

Enigme incarnée, protée insaisissable et multiple et par cela même incompris, il avait conquis quelques chaudes amitiés au milieu de la réprobation universelle qui s'attachait à ses pas. Georges, tel est son nom, habitait depuis quelques temps les environs de Chambéry où il faisait la contrebande. On disait que dans une rencontre avec les douaniers qui voulaient l'arrêter, il en vait tué deux avec le long fusil qu'il avait toujours avec lui, et qui ne manquait jamais son coup.

Après avoir attendu que la nuit vînt étendre son voile sombre sur cette nature pittoresque et sauvage, Georges suivit pensif un petit sentier qui à travers mille détours le conduisit à la caverne qu'il avait choisie pour demeure. Là étendu sur un lit de feuilles sèches couvert de peaux de renards et de chevreuil, il repassait dans sa mémoire les événements divers qui l'avaient amené d'abord à se séparer des hommes, puis enfin à être traqué par eux comme une bête fauve.

Il se rappelait, le doux sourire de sa mère qu'il avait perdue presque au berceau, les premiers jours de sa jeunesse alors que la vie lui souriait, alors que les déceptions étaient encore si loin; il se rappelait ces heures d'ivresse et d'abandon où la carrière humaine se déroulait devant lui étincelante de fleurs et de diamants.

Il se rappelait ces désirs confus et naïfs à la vue d'une femme; ses rêveries suaves et solitaires qui devaient plus tard se convertir en cet isolement horrible où il se traînait maintenant; il se rappelait cela, et des larmes involontaires ruisselaient de ses yeux flétris avant le temps par les passions et la douleur. Qui donc m'a donné, disait-il, cette organisation bizarre dont les ressorts m'ont poussé en travers de la société? pourquoi ne suis-je pas comme les autres hommes—Perdu dans leur immense troupeau, j'aurais pris ma part de cette vie monotone qu'ils mènent; et arrivé à son terme, je me serais préparé comme les autres à bien mourir. Devant qui serai-je responsable des évènements qui ont marqué ma triste existence, et ont amené le meurtre par une conséquence invincible.

J'aimais; la société est venue s'interposer avec ses préjugés de naissance et de fortune entre celle que j'aimais et moi: le déshonneur à défaut de mariage a réuni les deux amants; le monde nous a repoussés, et celle que j'idolâtrais est morte de honte et de douleur. J'ai voulu essayer de la gloire des camps et reconquérir par la renommée cette considération publique que j'avais aliénée, je n'ai trouvé que dégoût et servitude intolérables pour un homme libre. Je n'ai pu courber mon front sous la verge d'une brute revêtue d'insignes militaires, j'ai déserté—Je suis venu me cacher dans ces forêts, cherchant à gagner une pénible existence, en passant au péril de ma vie quelques misérables ballots. Bientôt trahi, dénoncé par ceux que je servais, je me suis vu traqué par les sbires de la douane, et pour échapper à leur poursuite, je me suis rendu coupable d'un crime.... vertu, bonheur, amitié, gloire, ... tout déception.

Il faisait grand jour quand Georges se réveilla; un joyeux rayon de soleil répandait une pittoresque brillante dans le fond de sa retraite. La lumière en se brisant sur les parois irrégulières de la caverne, rejaillissait capricieuse et interrompue sur les objets opposés, et produisait ainsi les effets de clair-obscur les plus pittoresques. Georges se sentit profondément ému par les accords d'harmonie dont la nature abreuve ceux qui se réfugient dans son sein. Son visage prit une expression moins sombre, sa poitrine respira plus librement, et un sourire imperceptible vint effleurer ses lèvres; quelques paroles s'en échappèrent involontairement: Mon Dieu, si vous me trouvez plutôt digne de votre pitié que de votre colère, ne m'abandonnez pas." Un bruit soudain vint le tirer de cette douce extase: saisir son fusil, sortir sur le seuil de sa caverne, promener ses regards autour de lui d'un œil rapide et investigateur, fut l'affaire d'une seconde: déjà son arme se dirigeait sur le lieu où le froissement des broussailles indiquait une visite inattendue, lorsqu'un cri déchirant arrêta l'index de sa main droite sur la gâchette fatale. Thérèse parut devant ses yeux! Thérèse n'était pas belle, quoique sa taille fut svelte et ses formes harmonieuses. Son visage, au vulgaire eut semblé insignifiant. Mais bientôt on ne pouvait se détacher de ces grands yeux noirs qui s'épanouissaient si purs et si pénétrans à l'ombre de leurs longues paupières.

Cette femme avait compris le malheureux Georges, et s'était attachée à lui de toute l'exaltation qu'inspire le malheur aux âmes d'élite; elle était pour lui un ami, une amante, une mère." Puis Georges, la retraite est découverte,—à l'heure qu'il est des hommes sont à ta poursuite, fuis donc Georges, non bien plutôt; et Thérèse à genoux baisait la main du contrebandier qu'elle arrosait de ses larmes.—Tu te trompes, Thérèse, ma retraite ne saurait être trouvée, et d'ailleurs, jetant un regard inexprimable d'audace et de fierté sur son fusil debout à l'entrée de la caverne, ils n'oseraient: Mais toi, ma bonne Thérèse, pourquoi associer tes destinées à celles d'un malheureux que dieu a abandonné, il est encore t'heureux jours pour toi.... quitte ces lieux, Thérèse; nous nous retrouverons plutard—moi te quitter, Georges, non, nous mourrons ensemble—mourir, enfant, est-ce que nous pouvons mourir, et Georges attirait doucement contre son sein Thérèse qui penchait sa tête languissante—Ecoute, nous allons quitter la forêt; la peu d'or que nous avons, nous suffira pour sortir de France, nous nous embarquerons pour quelqu'île du sud encore inexplorée des Européens. La nous vivrons seul, paisible, heureux, tu seras ma famille, mon univers, ma conscience: Vois-tu Thérèse, l'amour, tel que nous le ressentons, est une révélation plus sainte et plus infaillible que toutes les folies que les hommes appellent la raison.... et Thérèse à genoux, enthousiaste et naïve, lui disait:—Georges ce que tu dis là est bien: que ton cœur est bon, que ta voix est harmonieuse à mon oreille, oh! redis moi encore que nous ne nous quitterons plus, que nous ....tout à coup et sur les marches de la caverne paraissent six hommes armés.—Pardieu, mon vieux, s'écrie l'un deux qui paraissait être le chef de la troupe, et tapis comme l'éclair, il s'empare du fusil qui était à l'entrée de la caverne.

A cet aspect le front de Georges se plissa d'une manière hideuse, et si un regard pouvait tuer, le sien l'eut déjà fait. "Eh bien! ami Georges, quittez votre tourterelle, et levez-vous; condamné à mort par contumace votre affaire ne sera pas longue—allons: Georges, ne bougeait pas, il était frappé de stupeur.—Vous autres, saisissez cet homme. Thérèse, avec cette force surhumaine que donne le désespoir, s'élance sur les gardes; ceux ci la terrassent et la foulent aux pieds: à l'aspect de cette lutte infâme, Georges riait: il était devenu fou: il saisit un couteau qu'il brandit.... frémit le chef.... Thérèse ranimée par ce cri, se jette entre les bras du contrebandier qu'elle enlace de ses membres délicats; une quadruple détonation se fait entendre, ils expirent à l'instant même tous les deux frappés du plomb fatal....

Donnez une larme à Thérèse, si vous la refusez au contrebandier.

MYSTIFICATION.

Il y a quelques jours, un jeune fashionable de Paris fut réveillé subitement le matin par la visite d'un monsieur qui demandait à l'entretenir pour une affaire importante. Faites entrer, dit-il: et il voit arriver un homme de 36 à 40 ans, élégamment vêtu, le sourire sur les lèvres qui s'approche:—N'est-ce pas à M. Devereux que j'ai l'honneur de parler.—Oui Mr, en quoi puis-je avoir l'honneur de vous servir? Je viens pour l'affaire en question.—Mais quelle personne a-t-il vous plaît,—cette dame veuve, de la Nlle. Orléans, vous savez bien.—Mais je ne vous comprends pas, il y a sans doute quelque méprise.—Au même instant on frappe encore à la porte, et le valet introduit un nouveau monsieur, également bien vêtu, et le sourire également sur les lèvres, qui s'avance en disant: je viens Mr pour cette veuve de la Nlle. Orléans. Au milieu de la perplexité où cette étrange aventure jette M. Devereux, il arrive un autre toujours également bien vêtu, toujours souriant, qui lui réitère la même question:—Je viens Mr pour la veuve de la Nlle. Orléans.—Voulez-vous bien, messieurs, s'écrie M. Devereux, au comble de la colère, m'expliquer cette ridicule mystification? Ce n'est pas une mystification, Mr, lisez plutôt: et tous lui présentent à l'envi, *les petites affiches* où se trouvait note suivante:

Une dame veuve de la Nlle.-Orléans, âgée de trente six ans, et affligée de soixante mille francs de rente, désirerait un mari le plus promptement possible, elle préférerait un homme qui &c.

Eh! bien, messieurs, s'écrie notre fashionable, qu'ai-je de commun avec cette veuve qui demande un mari—attendez donc:—*s'adresser pour renseignements à M. Devereux, rue Buffaut no.* 15.

Surces entrefaites arrivèrent encore cinq ou six visiteurs; M. Devereux fut obligé d'appeler à son secours la garde municipale pour le protéger contre cette singulière invasion. Il n'a jamais pu du reste découvrir l'auteur de la mystification.

(*Traduit d'un Journal anglais.*)

PETITES CHRONIQUES.

Duel en Angleterre—Témoins condamnés à mort.—M. Edmond Delves Broughton, l'un des jeunes élégants de Londres, les plus distingués par leur fortune et leur brillante éducation, comparaissait le 8 février à la barre de la cour criminelle centrale. De nombreux amis l'entouraient, les conseils les plus habiles lui prêtaient leur appui. Il s'agissait de mettre un terme à son état de contumace dans une affaire fâcheuse dont il a été parlé beaucoup il y a quelques mois. M. Broughton est l'un des témoins du duel qui a eu lieu à Wimbledon entre M. Lionel Eliot et M. Flower Mason, et qui a coûté la vie à ce dernier. M. Eliot est toujours en fuite. Deux des témoins condamnés à mort, comme complices de meurtre, ont obtenu la commutation de cette peine en deux années d'emprisonnement.

MM. Clarkson et Bodkin ont sollicité l'indulgence de la cour pour M. Broughton, qui s'avouait coupable.

M. Chambers, avocat du décédé, a déclaré qu'il ne s'opposait point à ce que la cour accordât un sursis.

M. le Baron Vaughan a condamné M. Broughton à la peine capitale, mais en ajoutant qu'il ferait auprès du ministre secrétaire d'état de l'intérieur les démarches nécessaires pour qu'il ne fut traité plus sévèrement que ses coaccusés.

TROP PARLER NUIT.

Un prêteur se rendit il y a trois mois à l'un de nos théâtres du boulevart, porteur de trois petits papiers timbrés qu'il voulait transformer en traites tirées par le jeune premier de l'endroit et acceptées par le père noble. A l'échéance, tireur et accepteur manquèrent à l'appel. Assignation par suite au tribunal de commerce. L'un sur deux défendeurs, qui probablement l'avaient oublié, la nature des titres par eux souscrits. Lecture fut donnée de la lettre-de-change commençant par ces mots: *Meaux-en-Brie, le*.... Le jeune acteur, bien certain de n'être jamais allé dans la ville si renommée par ses fromages, s'écria qu'il y avait là un faux évident. "Comment un faux, reprit N.... avec indignation et sans comprendre le point du débat vous ne vous rappelez pas avoir signé ce papier tel jour, à telle heure, dans votre loge, à telle enseigne que vous alliez jouer un rôle nouveau dans un vaudeville de M. Dumersan...." Le tribunal n'avait pas besoin d'en entendre davantage. Considérant que de la déclaration même du demandeur il résultait qu'il y avait eu dans le titre supposition de lieu, il a affranchi les deux artistes de la contrainte par corps. N.... s'est rappelé alors le vieux proverbe *trop parler nuit*, et s'est bien promis d'être à l'avenir plus sobre d'explications.

POLICE AUTRICHIENNE.

Les suisses continuent à être l'objet d'attentions délicates de la part de la police autrichienne en Italie. Voici un fait tout récent dont "l'Helvétie" garantit la vérité. Il est ainsi raconté par la personne qu'il concerne:

"Depuis bien long-tems je désirais visiter l'Italie et l'étudier sur place, sous différens rapports scientifiques et littéraires; l'état de ma santé réclamait impérieusement un climat plus doux, je fis mes préparatifs à la fin de l'année dernière. Mon passeport, muni des légalisations nécessaires, entr'autres de celle du ministre d'Autriche près la confédération, je commençai mon pèlerinage par une station à Lugano, cet avant-poste de la liberté en Italie. C'était avec peine que je m'arrachais à ces ravissantes contrées.... Du côté du Tessin, entre Lugano et Côme; c'est à Chiasso que se trouve le premier délégué du grand inquisiteur de Milan. Là-on ne se borne pas, comme à la frontière des autres pays, à vous demander votre passeport, à vous demander s'il est en règle, et à le viser au besoin; tout cela est l'enfance de l'art, l'Autriche a singulièrement perfectionné cette branche administrative.

"Le préposé commence par consulter ses registres, énormes in folios de signalemens par lettres alphabétiques, odieux résumé de l'espionage; puis il demande des renseignemens à une petite armoire qui paraît renfermer des documens plus précieux.

"Ces préliminaires achevés, vient l'interrogatoire du voyageur, j'allais presque dire du prévenu; les questions les plus singulières vous sont adressées; on vous interroge sur des faits qui ne sont nullement de la compétence de la police: on demandera, par exemple, à un genevois ou à un vaudois, s'il a été à Zurich ou à Berne, et *vice versa*. Pour peu que ce voyageur occupe un certain rang dans la société, qu'il ait reçu une certaine éducation, le délégué de la police devient plus scrupuleux. Si vous manifestez l'intention d'utiliser une partie du tems que vous comptez passer à Milan, à donner des leçons de français, si vous êtes de la Suisse française, d'Allemagne, si vous êtes de la Suisse allemande, vous apprenez qu'il n'y a que les sujets autrichiens qui soient aptes à donner des leçons de français à Milan, et encore faut-il que ce soient des sujets bien pensants, car une idée libérale, avec vous, pourrait bien se glisser entre une conjonction et un adverbe. Cette intention une fois manifestée, le dit délégué fronce le sourcil, et redouble d'attention policière envers vous. Il exige l'exhibition de votre portefeuille, et examine scrupuleusement autant le contenant que le contenu. Rien n'est respecté, lettres d'affaires, lettres de familles, lettres de cœur, si vous en avez, tout est lu, tout est profané. Puis, par un raffinement de politesse, vous êtes prié de vider vous-mêmes vos poches. Estimez-vous heureux si l'on se contente de votre parole d'honneur que vous n'avez rien de caché sur vous, car dans le cas contraire, vous passez comme à un bureau de recrutement. Tout étant terminé, on vous rend votre passeport, visé ou non visé; dans le second cas, vous retournez sur vos pas; dans le premier, vous continuez votre voyage, mais avec un certain sentiment de malaise, si le visa est accompagné d'un signe particulier qui vous recommande à la police de Milan.

"Vous voici arrivé à une des portes de la grande cité Lombarde, et, en échange de votre passeport, vous recevez une invitation imprimée de vous transporter à la police dans les vingt-quatre ou quarante-huit heures. Vous êtes obligé, de plus, d'indiquer l'hôtel où vous voulez descendre. Cette précaution a pour but de pouvoir mettre immédiatement à vos trousses un espion, espèce d'ange gardien qui ne vous quitte pas plus que votre ombre. Le soir même de votre arrivée, le sommelier de l'hôtel vous présente un registre à souche, où vous devez faire les inscriptions nécessaires, le tout corroboré de votre signature par deux fois. Le passeport, de son côté, ne reste pas en repos: arrivé au grand laboratoire policier, il voyage dans une foule de bureaux; du rez-de-chaussée, il monte au premier étage; du premier étage au deuxième; il redescend, il remonte, passe d'une main dans l'autre, et, quand vous vous présentez, vous le revoyez de loin dans un cortège de paperasses, accompagné des fragmens de votre biographie que la police a pu recueillir. Ici, commencent de nouveaux interrogatoires, auxquels président des formes plus ou moins polies, suivant le rang des personnes interrogées. Annoncez-vous l'intention de rester seulement quelques jours à Milan, la permission est accordée, pourvu que vous ne soyez pas suspect. Demandez-vous l'autorisation de faire un plus long séjour, le cas devient plus grave: on élève mille difficultés; on veut savoir les motifs de ce séjour prolongé; on ne trouve pas valable ceux que vous avancez; il faut en référer à M. le directeur. Vainement réclamez-vous l'intervention du consul de votre nation; vainement celui-ci réclame-t-il la réciprocité en votre faveur; après quelques jours d'attente, M. le directeur vous fait dire par un de ses subordonnés qu'il n'adhère pas à votre demande. Cette décision non motivée est sans appel, car l'oracle a parlé. Qu'opposer à cet acte d'arbitraire! Rien! Faites vos malles pour partir."

TRIBUNAUX.

Un brave citadin qui, depuis quelque vingt ans, vit en tutelle sous le joug matrimonial d'une maîtresse-femme, et qui tout doucement s'est habitué à ne penser, à ne parler et à n'agir que par Madame, été amené par sa conjointe devant la 6e chambre, pour l'autoriser à porter plainte contre un sieur Fimmard, qui a eu l'indélicatesse de la battre. M. Pigeot, c'est le malheureux mari, est complètement sourd, et cette triste infirmité ajoute encore en lui à cet extérieur de déférence conjugale qui est devenue pour lui une seconde nature. Mme Pigeot est visiblement affectée de l'idée de subir un public l'humiliation d'une audience en justice; aussi, se dresse-t-elle de toute sa hauteur pour rattraper ses avantages, et dépassant M. Pigeot de toute la tête: "Avancez, lui dit-elle, d'un air sec; saluez, et dites oui à ce qu'on va vous demander. M. Pigeot répond oui par habitude sans savoir aucunement de quoi il s'agit.

M. le président.—Autorisez-vous votre femme à porter plainte?

Pigeot.—Plait-il, monsieur?

M. le président.—Donnez-vous à votre femme l'autorisation de se présenter en justice pour demander des dommages-intérêts?

Pigeot, qui n'a entendu que les derniers mots—Oui, monsieur, mon épouse est digne de tout votre intérêt.

M. le président.—Je vous demande si vous l'autorisez à conclure à fins civiles?

Pigeot.—Assurément, monsieur, je suis un homme civil, et jamais je n'ai manqué, envers M. Fimmard, aux règles de la plus exquise politesse. D'ailleurs, mon épouse n'a jamais tort.

Mme Pigeot impatientée, crie à l'oreille de son vieux mari.—Réponds oui, tout simplement, et ne faites pas de phrases.

Pigeot—Comme vous voudrez ma chère bonne.

Mme Pigeot—Réponds oui ou non!

Pigeot—Non.

Mme Pigeot—Ce n'est pas cela. Répondez oui.

Pigeot—Oui.

L'autorisation d'ester en justice ainsi donnée à sa femme, M. Pigeot se retire tout fier d'avoir fait acte d'autorité conjugale; l'alternative du oui ou du non dans laquelle madame son épouse a daigné le placer pour un moment, le rehausse à ses propres yeux; il hume avec délices une large prise de tabac, caresse avec complaisance les plis soyeux de son parapluie, et promène sur la foule qui l'environne des regards pleins d'assurance qui semblent dire.

Du côté de la barbe est la toute-puissance:

Livrée à elle-même, Mme Pigeot est quelque temps à se remettre de l'émoi que lui a causé le sacrifice qu'elle a fait à ses habitudes, et elle explique que la suite de discussions d'intérêt, son adversaire, M. Fimmard, s'est oublié jusqu'à lui porter un coup à la face. "Un homme, lever la main sur moi! s'écrie-t-elle, un homme comme celui-là! un avorton! un soquet d'homme! Voyez donc la belle nature pour se frotter à une femme de ma sorte! Si je ne m'étais pas respectée moi-même, et si je n'avais pas surtout eu plein confiance dans la justice des magistrats, j'aurais châtié l'insolent ... vertudieu!...."

M. Pigeot, qui juge à la pantomime de Mme son épouse, qu'elle est arrivée au moment pathétique de son récit, croit pouvoir prendre sur lui un geste approbateur, un mot d'adhésion. Il frappe la terre de son parapluie, en s'écriant: "C'est vrai!"

Mme Pigeot—Silence, Monsieur! taisez-vous, on ne vous parle pas.

M. Pigeot baisse la tête et s'en prend à sa tabatière, où il puise de nouveau une immense prise de tabac.

M. Fimmard sourit de pitié—Vous, dit-il à son tour, voilà ce qui vous attend, maris de Paris, avec vos épouses de cinq pieds deux pouces, qui portent les pantalons dans le ménage, au figuré. Expliquez-vous donc avec une créature indomptable comme celle-ci, qui met son barbon de sexagénaire au pain et à l'eau quand il n'est pas sage. Le jour de notre difficulté, le pauvre cher homme a été mis en pénitence pour n'avoir pas eu l'air d'être en colère comme madame.

Les témoins entendus déposent de la voie de fait imputée au prévenu, tout en alléguant contre la plaignante une assez vive provocation par paroles.

Le tribunal condamne Fimmard à 16 francs d'amende et aux dépens.

Mme Pigeot prend son excellent mari par le manche de la redingotte, et l'entraîne ainsi hors du Prétoire.
(*Gaz. des Tribunaux.*)

POINTE COUPÉE, 19 juin 1839.

Messrs. les éditeurs de l'Abeille.

Messieurs,

Veuillez donner de la publicité au fait suivant qui ne laisse pas d'ailleurs d'être remarquable.

Une dame créole de cette paroisse, âgée de 36 ou 37 ans, qui a déjà donné le jour à 6 enfants dont cinq sont en vie, a accouché, dimanche dernier, de 2 garçons et d'une fille. Mais ce qu'il y a de remarquable c'est que chacun de ces enfants est aussi bien constitué que s'il avait été mis au monde seul, leur poids à chacun étant d'environ 24 livres. Le docteur Dewes, qui a donné ses soins à plus de dix femmes sur le point d'accoucher, a déclaré que pareil cas ne s'était jamais présenté à lui.

Les enfants et la mère se portent parfaitement jusqu'à présent.

Je vous salue.

UN DE VOS ABONNES.

D'après la loi le gouvernement doit donner au père, à la mère et à chacun de ces enfants un quart de section de terre.

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par J. A. Beard, à 10½ heures dans la rue du Canal—Groceries.

Par M. J. Domingon, en face la rue Esplanade.—Pommes de terre.

Par Hewlett et Cenas, à 4½ heures, sur la Levée, en face la rue Julie.—Bois et Lard.

Par J. A. Beard, à 10½ heures.—Carosse.

Par J. B. Blache, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.—Esclave.

COMMERCIAL.

REVUE DU MARCHÉ.
VENDREDI le 20 juin 1839.

Il ne s'est fait aucune opération sur notre marché digne de remarque et nos prix ne sont maintenus. Nous n'avons eu aucune opération de coton.

Le sucre et la mélasse sont stationnaires.

FARINE—Il n'y a aucune amélioration dans les ventes de cet article et l'augmentation journalière de l'approvisionnement fera probablement tomber les prix. Il s'est fait des ventes hier à $8.25.

PROVISIONS—Il n'y a aucun changement dans les prix.

MAIS—Il s'est fait peu de ventes hier à 60 et 50 cts en sacs et 87½ en barils.

Le whiskey est calme de 41 @ 44 cts.

DERNIERES DATES.

New-York	jn. 13	Liverpool	m. 17		
Boston	jn. 11	Londres	m. 17		
Philadelphie	jn. 11	Havre	m. 15		
Washington	jn. 11	Paris	m. 15		
Baltimore	jn. 11	Bordeaux	m. 14		
Charleston	jn. 11	Madrid	m. 17		
Vera-Cruz	jn. 2	Cadix	m. 12		
Tampico	jn. [illegible]	Havane	m. [illegible]		
Mexico	[illegible]	Houston	jn. [illegible]		

MARCHE DE CHARLESTON.
15 juin 1839.

A l'exception de quelques opérations en produits des Indes Orientales, les transactions ne sont bornées cette semaine aux besoins du commerce. Le marché de coton est languissant; les ventes de riz ont été très limitées à la baisse de ½ pour cent, que nous avons mentionnée dans notre dernier rapport.

COTON—Nous n'avons pas à signaler une seule opération en Upland. Il est vrai que quelques unes ont été faites, mais à des prix et que les détenteurs ne les ont pas acceptées. 30 balles ont été vendues aux prix de 10 à 65 cts.

RIZ—Il s'est vendu environ 427 tierçons de 3¼ à 3¾ par 100 lb.

Les autres articles n'ont point ou très peu varié depuis notre dernier rapport.

LE consignataire de 26 barriques liqueurs par le brick Swan, marquées W. Patrick, est notifié de se faire connaître en débarquant au commissaire sur la Levée, en face du Marché aux Légumes. 18 juin.

AVIS—Le brick SWAN, capitaine Snell, est maintenant en déchargement en face du marché aux légumes. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée.
18 juin J. D. DENEGRE, 16, Douane.

Les consignataires de 250 barillets clous par le brick Swan, n'ayant point de marques, sont notifiés de donner leur adresse au commis sur la levée, en face du marché aux légumes. 18 juin

MELASSE—30 barils Mélasse en magasin, à vendre par J. MATERRE,
21 juin 8, rue Saint Louis.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.
Navire Constellation, Houdlette, Philadelphie, G Bedford
Brunette, Willson, Boston, S & J P Whitney
Barque Ligonia, Williams, Philadelphie, N F Comly & co
Goel. Palley, Haskel, Boston, H Beach
Ogdic, Ransiford, Port au Prince, J Robert & co

ARRIVES.
Goel. Texas, Shorpock, de Galveston.
Steamer Levant, Laurent, du Bayou Sarah, avec du coton, &c.
Steamet Rodolph, Willson, de Louisville, par la voie de Yazoo City.
2 chalands de Portland, Ohio, chargé de farine.

MEMORANDA.
Philadelphie, 12 juin—Arrivé, navire Saint Louis, Watson, N. O.
Expédié—Navire Renown, Snow, N. O.; goélette Lady of the Lake, Vandew, Galveston.
Boston, 10 juin—Expédié, navire Charleston, Eldridge, N. O.
Halifax, 4 juin—Arrivé, navire James, Owen, N. Orléans.

DISSOLUTION DE SOCIETE.—La société de commerce qui existait en cette ville, entre les soussignés, sous la raison "*Barthet et Co.*" est, par consentement, dissoute à partir de ce jour. La liquidation en sera faite par Jos. Barthet, ou J. A. Bergeon, qui, pour cela seulement demeurent autorisés à employer la signature sociale.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1839.
21jn JOS. BARTHET, J. A. BERGEON, JULES BARDOS.

AVIS—Ceux qui ont des réclamations contre les soussignés sont priés de présenter immédiatement leurs comptes; et ceux qui leur doivent, de vouloir bien les payer dans le plus bref délai.
Nouvelle-Orléans, 20 juin 1839.
21jn BARTHET & Co. en liquidation.

ON demande à acheter au comptant un jeune nègre de 10 à 14 ans, et une parfaite blanchisseuse et repasseuse.
A vendre, un excellent jardinier,
S'adresser à ADRIEN AUBRY,
Passage de la Bourse, entre Saint Louis et Conti 21 juin

$10 DE RECOMPENSE.—Parti marronne depuis environ deux mois, la négresse CHARITY, âgée d'environ 35 ans, assez bonne mine et mise proprement, de la hauteur de 5 pieds. Elle était vêtue en noir, la dernière fois qu'on l'a vue. Elle fréquente le marché de la rue Poydras, et l'on croit qu'elle demeure dans les environs de la rue du Cirque. Elle appartenait ci-devant à Mr. John D. Bein. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui la conduira à la geôle de la Seconde Municipalité, par le Capt. Harper.
21jn—6

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre *à des prix très modérés*:
150 caisses cerises à l'eau-de-vie de qualité supérieure en belles bouteilles blanches.
200 caisses vin rouge St. Julien, St. Estèphe et Laffitte.

D'importations antérieures.
Fruits à l'eau-de-vie assortis,
Vin de Champagne mousseux, 1re qualité,
Mouchoirs façon madras,
Calico rouge 3/4 pour rideaux,
Broderies,
Draps français, pour l'exportation,
Glaces françaises, diverses dimensions,
Plus—Un piano à 6 octaves 1/2, d'un des meilleurs facteurs de Paris.
Un orgue expressif à 5 octaves.
Livres français du meilleur choix,
21 juin HERBAULT frères, 70, Royale.

CONSERVES ALIMENTAIRES de toutes sortes: Fruits dans leur propres jus très fins.
Fraises, framboises, groseilles, ceries, pêches, abricots, mûres noires. Les soussignés reçoivent ces articles directement de France, et garantissent généralement tout ce qui sera fourni par eux.
LOREILHE & VALETON,
21jn encoignure Royale et Douane.

JUS DE GROSEILLES FRAMBOISE (de Bachu frères, liquoristes à Paris), sirops assortis de toutes désignations, selon les demandes.
LOREILHE & VALETON
21jn encoig. Royale et Douane.

MANTAS—GEORGE GREEN & BRO. no 26, rue du Camp, offrent en vente:
100 balles toile à draps écrue de 4/4, de Jackson.
100 do do do Lawrence.
50 do do do Great Falls.
Marchandises très propres pour le marché mexicain. 21 juin

TOILE D'IRLANDE—Les soussignés a reçu par le Tyrconnel et le [illegible] un superbe assortiment de toile de 4/4 en caisses et demi pièces, de commune à extra finer toile à draps de 6 et 10/4 &c. qu'il offre à vendre par paquets, à des conditions libérales.
21jn WILLIAM PREHN, 56 Douane

BLANC DE PLOMB—300 barillets blanc de plomb à l'huile, de la manufacture de Lewis, Philadelphie, en débarquement du brick Swan, à vendre par JARVIS & ANDREWS.
21jn Enc. Commune et Tchoupitoulas.

TEREBENTHINE, Moutarde et Dame-jeannes—50 barils esprit de térébenthine, 50 boîtes moutarde de Londres; 400 dame-jeannes de un, deux et trois gallons, à vendre par JARVIS & ANDREWS.
21jn encoig. Commune et Tchoupitoulas.

ROUENS—Chargé en plancons—2 suffiraient paires de rouens ci-dessus de la manufacture de John Wood de Philadelphie, avec leurs présents complet, à vendre par JAMES D. DENEGRE,
21 jn 16, Douane.

BOTTES, &c.—8 caisses contenant un assortiment de bottes, souliers de dames et enfans, en débarquement de la barque Bashaw, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co.
21 juin 134, rue des Magasins.

VIN ET EAU-DE-VIE—Vin de Sicile en pipes, demi-pipes, quarts de et octaves; eau-de-vie de cognac et champagne en demi-pipes et qr. do à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
21 juin 134, rue des Magasins.

BOTTES, SOULIERS et Brodequins—70 caisses en débarquement du navire Bashaw, à vendre par R. G. HOBBS,
21 juin 18, rue de la Douane.

GENIEVRE—10 pipes genièvre de Hollande, en magasin et à vendre par
CARMAN & McMAHON,
21 juin 41 et 43, rue Poydras.

CIGARES—300,000 cigares espagnols, mêlés et communs, à vendre par
CARMAN & McMAHON,
21 juin 41 et 43, rue Poydras.

INDIENNE—8 caisses indiennes américaines fines et superfines et 2 caisses d'indiennes françaises, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
21 juin 134, rue des Magasins.

DRAP POUR NEGRE—46 balles et 6 caisses jeans, kersey et linseys de différente qualité à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
21 juin 134, rue des Magasins.

HABILLEMENTS—5 caisses hardes d'été et d'automne pour l'usage de ville et campagne, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
21 juin 134, rue des Magasins.

MOUSSE—15 balles mousse en débarquement, à vendre par J. MATERRE,
21jn No. 8 rue St. Louis.

VERRES A VITRES—300 boîtes à vendre par CARMAN & McMAHON,
21 juin 41 et 43, rue Poydras.

BAJOUES—4 barriques bajoues fumées en magasin et à vendre par
21jn ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

HUILE de baleine raffinée—40 barils en magasin et à vendre par WHITRIDGE & Co.
21 juin 76, rue des Magasins.

GOUDRON—150 barils en bonne condition, en débarquement et à vendre par
21 juin GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

PLATRE DE PARIS, ciment hydraulique et romain en bonne condition, à vendre par
21 juin GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

CYPRES et p n jaune à planchers—10,000 pieds, embouffetés et blanchis, à vendre par
21 juin GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

TRAITES sur New York, à 10 jours de vue, à vendre par
21jn J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

TRAITES sur New-York et Philadelphie, à vendre par PEYROUX, ARCUEIL & Co.
21jn—4 No. 13, rue Toulouse.

BIERE PALE DE LONDRES—Quelques barriques contenant 7 doz. chaque, à vendre par
21jn WILLIAM PREHN, 56 Douane.

CHECKS de banque sur New York, en sommes de $1000, à vendre par
21 jn HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

FARINE—500 barils farine à bord de chalands, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
21 jn 36, Poydras.

SAINDOUX—200 barillets, en magasin et à vendre par ADAMS & HARTWELL,
21 jn 36, Poydras.

WHISKEY—125 barils, à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
21 jn 36, Poydras.

VINAIGRE—20 demi pipes Vinaigre de vin blanc, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
21jn 36, Poydras.

PLATS COTES—En magasin et à vendre par ADAMS & HARTWELL,
21 jn 36, Poydras.

BALAIS de ble, à vendre par
21 juin ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

FARINE—1200 barils en magasin et à vendre par
21jn G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

WHISKEY—100 barils whiskey rectifié, à vendre par G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

PORC—650 barils porc mess et prime à vendre par
21j G. DORSEY, 44 Nouvelle Levée.

VINAIGRE DE CIDRE—35 barils à vendre par
21jn G. DORSEY, 44 Nlle. Levée.

CUIR à semelle et à harnais, à vendre par
21jn J. MATERRE, 8, rue St. Louis.

TRAITES sur Philadelphie, à vendre par
21 jn J. D. DENEGRE, 16, Douane.

BEURRE DE GOSHEN et de l'Ouest, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
20 jn 44, Nouvelle Levée.

FARINE—1600 barils farine superfine, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
20 jn 44, Nouvelle Levée.

CIDRE DE CHAMPAGNE—200 boîtes et 35 barils, en magasin et à vendre par
20 jn G. DORSEY, 44, Nlle. Levée.

POMMES DE TERRE—50 barils en débarquement de la barque Bashaw, à vendre par
20 jn DAVIS & HOBART, 18, Douane.

ESPRIT DE TEREBENTHINE—5 barils en magasin et à vendre par
20 jn DAVIS & HOBART, 18, Douane.

FARINE—395 barils Farine superfine en magasin et à vendre par Wm. S. BROWN,
20 juin 26, rue Gravier.

TRAITES sur Boston, à vendre en sommes convenables, par GEO. BEDFORD,
20 juin 22, rue Bienville.

PAPIER à enveloppe—100 rames à vendre par
WHITRIDGE & Co.
20 juin 76, rue des Magasins.

HUILE—3000 gallons huile raffinée en hiver, à vendre par WHITRIDGE & Co.
20 juin 76, rue des Magasins.

HUILE de Tanneurs—100 barils à vendre par
WHITRIDGE & Co.
20 juin 76, rue des Magasins.

PORC—200 barils porc mess et prime à l'inspection et à vendre par G. DORSEY,
20 juin 44, rue Nouvelle-Levée.

WHISKEY—60 barils vieux whiskey de Monongahela, à vendre par
20jn CARMAN & McMAHON, 41 & 43 Poydras

FARINE—200 barils farine superfine et fine à vendre par CARMAN & McMAHON,
20jn 41 et 43 rue Poydras.

TABAC—150 boîtes tabac manufacturé de la Virginie, à vendre par
20jn CARMAN & McMAHON, 41 & 43 Poydras

SAVON—200 boîtes savon nos. 1 et 2 de 60, 70 et 75 liv. en magasin et à vendre par
20jn DEVEZIN & DOSSAT, 59 Tchoupitoulas

TRAITES sur la Havane, à vendre par
20jn. R. GRONING & Co.

18 20 51 49 10 48 94 8 57 36 30 31 50 70.

Sont les nos. sortis de la Loterie des Ecoles Gratuites—Classe 95.

UN GROS LOT DE $12,000.
BILLETS SEULEMENT $3 00
LOTERIE DES ECOLES GRATUITES.
Autorisée par un acte de la législature, chapitre LXIII, passé le 21 mars 1839.
Classe 1, pour 1839.
Sera tirée Vendredi, 21 juin 1839, à 6 1-2 heures du soir à l'Arcade de Banks, rue Gravier.
J. K. MEAD, Directeur.

75 numéros ballotés 12 numéros sortant.
PROGRAMME.

1 Lot de	$12,000	....	$12,000
1 "	3,000	....	3,000
1 "	2,000	....	2,000
1 "	1,500	....	1,500
1 "	1,000	....	1,000

27,814 lots montant à $147,613

Billets $3 00; demi $1 50; quarts 75c.
Paquet de billet pour $75, garanti tirer au moins $36, coupons en proportion.
Paquet ou simple billet à vendre au bureau des directeurs, encoignure des rues Magasins et de la Commune.
21 juin

37 9 39 23 63 42 16 51 14 25 1 7

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe 83 pour 1839.

UN GROS LOT DE $12,000.
BILLET SEULEMENT $3 00.
GRANDE LOTERIE D'ETAT.
CLASSE 76.
Autorisée par la Législature de cet Etat,
Devant être tirée Vendredi 21 juin, 1839, à 7 heures P. M., à l'Hôtel Bishop, rue de la Commune.
S. DAVIS & Co., Directeurs.
75 numéros ballotés—12 sortant.
PROGRAMME

1 Lot de	$12,000	....	12,000
1 "	3,000	....	3,000
1 "	2,000	....	2,000
1 "	1,500	....	1,500
1 "	1,200	....	1,200
1 "	1,000	....	1,000

27,814 lots montant à $145,790

Billets $3,00; demi $1,50; quart 75 cts.
Paquets de billets pour $75, garanti tirer au moins 33.
Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des directeurs, no. 16, rue Chartres, à l'encoignure St. Louis.
21 jn

LE propriétaire ou consignataire d'une boîte marquée R. G. Crosier, Esq. Brandon, Miss. aux soins de G. P. Minouvrier, Esq. Nouvelle-Orléans, reçue de Philadelphie par le navire Italy, en mars dernier est requis de venir la recevoir en payant les frais. N. F. COMLY & Co.
20 juin 97, rue du Camp.

LE propriétaire ou consignataire d'une boîte marquée Passmore Hoops, expédiée de Philadelphie par MM. Hoops, Wolf & Baker à bord du navire St. Louis et qui a été reçue ici vers le 8 mai, est requis de s'adresser à notre magasin, enlever ladite boîte et payer les frais. N. F. COMLY & co. 97 Camp. 20jn

EN débarquement de la barque Cossack, de Marseille, et à vendre par le soussigné, à bas prix:
100 caisses salaisons assorties,
93 do. liqueurs, Dantzick, marasquin, absynthe, kirshwasser,
10 paniers Constance Mousseux,
Quelques cannettes,
Un assortiment de parfumeries, très varié, de la marque de F. Jourdan,
Par les derniers arrivages:
20 caisses limonades gazeuses,
20 do. grogs mousseux,
19 do. cerises à l'eau de vie, le choix pour clôre une facture.
Hte. GILLY,
20jn—3 rue Dauphine encoignure Ste. Anne.

EAU-DE-VIE DU PAYS—200 barils genièvre américain; 150 do. eau-de-vie de 1re preuve; 100 do. whiskey du nord; 100 do. ignitation eau-de-vie de 1re preuve; 100 do. de 4e. preuve; 150 barils eau-de-vie de 4e. preuve; 30 tonnes rum, en débarquement et à vendre par J. B. FIELD, 43 Bienville. 20jn

SIROP DE LIMON ET MOUTARDE—100 boîtes sirop de limon de Underwood; 10 boîtes moutarde, en débarquement et à vendre par
DAVIS & HOBART,
20 juin 18, Douane.

MARCHANDISES pour le marché mexicain—200 balles toile à draps des manufactures de Lawrence & co., et Indian Head, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART,
20 jn 18, Douane.

CORDE D'EMBALLAGE—600 rouleaux corde du Missouri, en débarquement du steamer Alton, à vendre par
20jn J. B. FIELD, 43 rue Bienville.

GENIEVRE ET EAU-DE-VIE—20 pipes genièvre de Hollande et 35 qr. pipes eau de vie française de qualité supérieure, en magasin et à vendre par
20 DEVEZIN & DOSSAT, 59 Tchoupitoulas.

SAVON—1500 boîtes savon no. 1, des fabriques de Jas. Gould, J. H. Morton, et Jackson & Trowbridge, à vendre par DAVIS & HOBART,
20 jn 18, Douane

CIRE—700 livres cire en débarquement du steamer Alton, à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
20 juin 28, Vieille Levée.

CYPRES ET PIN JAUNE—40,000 pieds bois à planchers, blanchi et embouffeté, 5000 do do pin jaune, à vendre par GEO. BEDFORD,
20 juin 22, rue Bienville.

PARAPLUIES ET PARASOLS—10 caisses contenant une grande variété de parapluies et parasols, à vendre par
20jn ISAAC BRIDGE & co. 134 Magasins.

TILBURIES.—Reçus récemment trois légers tilburies avec couverts, montées en argent et en cuivre, à vendre par H. BEACH & Co.
20jn 46 & 48, Royale.

BAROUCHES.—Les soussignés offrent en vente 2 barouches légères pour un cheval, ainsi que pour un ou deux chevaux, avec harnais complet.
20jn H. BEACH & Co. 46 & 48, Royale.

GIGS DE PLANTEURS—Récemment reçu et à vendre, six Gigs grands et petits, propres à l'usage des planteurs.
20jn H. BEACH & Co 46 & 48, Royale.

HARICOTS ET POIS.—60 barils haricots blancs; 5 tierçons pois, en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART,
20 jn 18, Douane.

SEL—2000 sacs sel gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par ALEX. PARK,
20jn 85 Commune.

BALANCE—Plateformes de balance patentées, de grandeur assortie, et des mesures à grains, à vendre par Wm. BROWN,
20jn 26, rue Gravier.

PORTER DE LONDRES—30 barriques en bouteilles de pinte et chopine, à vendre par
20jn DEVEZIN & DOSSAT, 59 Tchoupitoulas

VIN DE SHERRY—50 barriques, article supérieur, à vendre par
20jn DEVEZIN & DOSSAT, 59 Tchoupitoulas

NOIX MUSCATS—3 boucauts en magasin et à vendre par
20jn DEVEZIN & DOSSAT, 59 Tchoupitoulas

WHISKEY—150 barils whiskey rectifié, en magasin et à vendre par
20jn WM. C. TOMPKINS & co. 91 Commune.

CHAMPAGNE—100 paniers de marques choisies à vendre pour clôre une consignation par
20j WM. C. TOMPKINS & co. 91 Commune

BILLETS de l'Ouest, Illinois, Kentucky et Ohio à vendre par
20jn ROBINSON & co. 45 rue du Camp.

TRAITES sur N. York à 60 jours en sommes convenables, à vendre par
20jn ROBINSON & co. 45 rue du Camp.

MELASSE—22 barils mélasse, en débarquement vis-à-vis la rue St. Louis, à vendre par
20 jn R. BRUGIER, 9, rue St. Louis.

FROMAGE—30 boîtes fromage du Nord, en débarquement et à vendre par
20 jn DAVIS & HOBART, 18, Douane.

RIZ—25 tierçons riz de Charleston, reçu et à vendre par MUNFORD PERKS,
19 juin encoig. Poydras et Tchoupitoulas.

HUILE DOUCE—50 paniers, à vendre par
MUNFORD PERKS,
19 jn encoig. Poydras et Tchoup.

PAPIER A ENVELOPPE—1000 rames à vendre par EDW. SPRAGUE,
19 jn 22, Douane.

BLANC DE BALEINE—50 caisses, à vendre, par EDW. SPRAGUE,
19 juin 22, rue de la Douane.

SAVON & CHANDELLES—300 caisses savon no. 1; 50 do. chandelles, à vendre par
19 jn EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

SEL de Liverpool—2000 boisseaux gros sel et 400 sacs fin, à vendre par SAML BELL,
19 juin 80, Magasins.

PORC mess et prime et P. O. à l'inspection et à vendre par SAML. BELL,
19 juin 80, Magasins.

CORDAGE goudronné—Nous recevrons des commandes pour du cordage goudronné.
19 jn PIERCE SHANNON & BRO.

BOEUF mess en barils et demi do à vendre par
PIERCE SHANNON & BRO.
19 jn 97, Magasins.

WHISKEY—350 barils whiskey rectifié à vendre par MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée

TRAITES sur Cincinnati, Louisville, St. Louis et Pittsburg à vendre par
19jn PIERCE, SHANNON & BRO.

PORC—95 barils porc mess et 5 do M. O. à vendre par E. & J. ANDREWS,
19 juin 32, Gravier.

HUILE DE BALEINE raffinée, à vendre par
E. & J. ANDREWS,
19 juin 32, rue Gravier.

LARD—1500 boucauts à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée.

EPAULES à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée.

JAMBONS enveloppés de Cincinnati en boucauts à vendre par MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée.

BOEUF—350 barils bœuf mess à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée.

SAINDOUX—1500 barillets à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée.

PORC—2000 barils porc mess et prime à vendre par MAHARD & SIGERSON,
19 j 38, Nelle Levée.

CORDE d'Emballage—240 rouleaux, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
19 juin 134, rue des Magasins.

TOILE à Draps de Russie—20 balles, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
19 juin 134, Magasins.

GENIEVRE—25 pipes Genièvre de Hollande, à vendre par J. A. BARELLI & Co,
19 juin 61, rue de la Commune.

CIMENT hydraulique—500 barils, à vendre par
J. A. BARELLI & Co,
19 juin 61, rue de la Commune.

SEL—4500 sacs sel fin et gros de Liverpool, à vendre en lots convenables aux acheteurs par
18jn ALEX. PARK, 85, Commune.

HUILE—6 barriques et 10 barils huile pressée en été, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co.
19 juin 134, Magasins.

SUCRE en pain—20 boîtes, à vendre par
J. A. BARELLI & Co,
19 juin 61, rue de la Commune.

FOIN—108 balles Foin du nord, à vendre par
J. A. BARELLI & Co,
18 juin 61, rue de la Commune.

MELASSE—500 barils mélasse de la, Attakapas, à vendre par J. HALL & H. BEIN,
18 jn Nlle Levée.

GENIEVRE de Hollande—25 pipes Genièvre de Hollande, de qualité supérieure, à vendre par
18 juin R. GRONING & Co.

TOILE et Corde d'Emballage—400 rouleaux corde, 350 pièces toile, à vendre par
18 juin R. GRONING & Co.

NOIX POCANS, à vendre par
CARMAN & McMAHON, Poydras. 18jn

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Dimanche 23 juin.
LES VOITURES VERSEES,
Opéra comique en 2 actes, de Boyeldieu.
LES OUVRIERS
ou
LES BONS ENFANS.
Tableau populaire en 1 acte.
L'AUMONIER DU REGIMENT.
Comédie Vaudeville en 1 acte.
Le spectacle commencera à 7 heures.

JAEGER ACHTUNG.—Die Mitglieder der Compagnie [illegible] aufgefordert, sich nächsten Donnerstag den 21 Juny, abends um 7 Uhr, zu einer General versammlung, auf dem versammlungs zimmer einzufinden,
Auf des capitains,
18jn J. C. WAGNER, Oberjaeger.

AVIS DE CREANCIERS—Les créanciers de Doléry et Villere, *quant de leurs titres*, sont invités à passer au bureau de Mr. L. Pilié, rue Royale, No. 74, pour y recevoir leur dividende du produit de la récolte de 1838.
19jn—3t Nlle-Orléans, le 19 Juin 1839.

COMPAGNIE du chemin à coulisses du Golfe du Mexique—Des propositions écrites seront reçues au bureau de la Compagnie no. 57, rue Conti, jusqu'à lundi le 24 courant, pour la Construction des ouvrages élevés de trois milles du dit chemin, à partir du bout achevé près des casernes des E. Unis à aller à Versailles.
On peut connaître les spécifications de l'ouvrage et la manière de l'exécuter, ainsi que toutes autres informations nécessaires en s'adressant au bureau.
Nouvelle Orléans, 18 juin 1839.
19 juin—5 WILLIAMS FURST, secrétaire.

AFFAIRES A COMMISSION.
LES soussignés offrent leurs services à leurs amis et au public en général comme marchands commission, sous le nom de
J. J. ANDREWS & BROTHERS, N. York.
ANDREWS & BROTHERS, N. Orléans,
et E. L. ANDREWS & Co, Mobile.
Ils continueront à donner les mêmes facilités à ceux qui leur adresseront leurs consignations.
J. J. Andrews demeurera à New York, Z. Andrews continuera à résider à la Nouvelle-Orléans, et E. & L. Andrews, maintenant à Huntsville, Ala. établira sa résidence à la Mobile au premier octobre prochain.
J. J. ANDREWS,
Z. ANDREWS,
E. L. ANDREWS.
19 jn

CARGAISON DE MARSEILLE.—En débarquement et à vendre par les soussignés, la cargaison du navire Cossack, venant de Marseille:
550 barriques vin de Grosset,
100 quarts do. vin de Porto,
50 " vin de Madère
500 caisses muscat,
100 " vin rouge,
40 paniers champagne,
100 caisses fruits à l'eau de vie.
100 " anisette
25 " cerises,
100 " liqueurs assorties,
25 " curaçao,
25 " fruits au sirop,
200 milliers bouchons,
25 quarts eau-de-vie,
15 caisses fleurs d'orangers,
25 dame-jeannes vinaigre,
653 paniers huile Plessol et Plagnial, en grandes bouteilles.
100 caisses olives,
10 " olives farcies,
10 " cornichons,
10 " anchois,
10 " thon,
16 balles amandes,
25 jarres noix.
18jn CARRIERE, DARAN & co.

DEMANDE DE BUCHERONS—Vingt ou 40 bucherons trouveront à s'occuper avantageusement, cet été pour l'été à l'habitation [illegible] de la ville.
S'adresser à JOS. BARTHET,
18 juin 29, rue Toulouse.

Si Monsieur Taquino, frère de Monsieur Taquino, du Bâton Rouge, est en ville, il est prié de passer au bureau du soussigné pour affaires qui l'intéressent.
Ed. LAUDUMIEY,
18 juin rue St-Louis, No. 16.

A VENDRE—Une paire de chevaux pareils, bien domptés, parfaitement dociles et bons chevaux de voiture. Aussi: Une superbe barouche, avec harnais double et simple complet, bien fait en très bon ordre. S'adresser à l'étable de louage, rue Fremé, entre les rues Ste-Anne et du Maine, près la Nouvelle Prison. 18 juin.

A VENDRE, ayant débit au dam back.
50 demi pipes eau de vie de Cognac de preuve.
40 quarts do do 3e do
18 juin THE BARBANCEY, 26, rue Levère.

MANTAS, &c.—150 balles toile à Draps des manufactures Jackson, Great Falls, Nashua et autres; 80 balles, do, de 30 pouces de largeur, 7 balles toile de Nashua écru; 9 caisses mousselines américaines; 4 do. cambrie à raie, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co,
18 juin 134, rue des Magasins.

HUILE Jaune en magasin, à vendre par
18 juin CARRIERE, DARAN & co

PLOMB—250 saumons de plomb, en débarquement du steamer Louisville, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
19 juin 38, Nlle. Levée.

CAFE—150 sacs café de Rio et de la Havane, en magasin et à vendre par
MUNFORD PERKS,
19 juin encoig Poydras et Tchoup.

BOIS de teinture—150 tonneaux à bord de la goélette Mary Adams, à vendre par
SCHMIDT & WERNER,
19 jn 88, Bienville.

SIROP de limon de qualité supérieure, en débarquement de la barque Bashaw, à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER.
19 jn 45, Bienville.

RIZ—50 barriques Riz prime de la Caroline, en magasin et à vendre par
J. A. BARELLI & Co,
19 juin 61, rue de la Commune.

EAU DE VIE—10 pipes et 30 qr barriques eau de vie françaises, à vendre par
J. A. BARELLI & Co,
19 juin 61, rue de la Commune.

TABAC de Cuba—25 balles, à vendre par
J. A. BARELLI & Co
19 juin 61, rue de la Commune.

POIS—50 sacs, à vendre par
J. A. BARELLI & Co
19 juin 61, rue de la Commune.

VIN DE MADERE—10 barils, 25 pipes, 30 qrt barriques vin de Madère, à vendre par
R. GRONING & Co.

PLOMB—60 barils plomb à chasse du Missouri, à vendre par
18 juin R. GRONING & Co.

PLATS—côtes 60 barriques en magasin et à vendre par G. DORSEY,
18 juin 44, Nouvelle Levée.

PORC—600 barils porc mess et prime, à l'inspection, à vendre par G. DORSEY,
18 juin 44, Nouvelle Levée.

MAIS—1000 sacs en débarquement de chalands à vendre par W. S. BROWN,
18 juin 26, rue Gravier.

FARINE de Mais—63 barils en magasin et à vendre par W. S. BROWN,
18 juin 26, rue Gravier.

JAMBONS ENVELOPPES—1500 en magasin et à vendre par J. B. MULLIN,
18jn 17, Poydras

VIEILLE EAU-DE-VIE DE PECHE—50 barils, à vendre par W. G. HEWES & CO,
18 juin rue Natchez.

FARINE—1000 barils en bonne condition pour l'exportation, à vendre par
18 juin G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

BEURRE—30 barils beurre de l'ouest, à vendre par
18 juin G. DORSEY, 44, Nlle-Levée.

EAU DE SELTZ naturelle, garantie véritable, à vendre à la pharmacie de
18 juin A. A. PEYCHAUD.

BOEUF prime et mess en demi barils, à vendre par
18jn J. B. MULLIN, 17 Poydras.

PORC—M. O. et prime mou, à vendre par
18jn J. B. MULLIN, 17, Poydras.

PORC—50 barils porc prime, à vendre par
18jn W. S. BROWN, 26, Gravier.

NOIX POCANS—20 demi barils, à vendre par
18jn W. S. BROWN, 26, Gravier.

CORDE—200 rouleaux à vendre par
19jn PIERCE, SHANNON & BRO.

CIDRE—300 boîtes à vendre par
19jn PIERCE, SHANNON & BRO.

TABAC de la Virginie—100 boîtes à vendre par
19jn PIERCE, SHANNON & BRO.

BARILS A LARD—300 barils en magasin et à vendre par PIERCE, SHANNON & BRO. 19j

TOILE à draps de 4/4, à vendre par
19 jn E. & J. ANDREWS, 32, Gravier.

HARENGS SALES—70 barils, à vendre par
19jn E. SPRAGUE, 22, Douane.

VERRES à vitres—300 boîtes, à vendre par
19 jn PIERCE SHANNON & BRO.

SUCRE—150 boucauts en magasin et à vendre en lots convenables aux acheteurs, par.
18jn J. HALL & H. B. BEIN, 19 Nlle. Levee

EAU DE SELTERS en magasin et à vendre par
HAGEDORN & CRAMER,
18 juin 50, rue Bienville.

RUM de N. E. continuellement en vente, à vendre par B. B. MULLIN,
18 juin 17, rue Poydras.

VINAIGRE—40 demi pipes, à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
17 juin 36, Poydras.

LARD—Jambons, épaules & bajoues, à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
17 juin 36, Poydras.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE, en magasin et à vendre par
17 jn ADAMS & HARTWELL, 36, Poydras.

3000 CORNES BOEUF, à vendre par
S. DUVAL,
15 juin—4 Enc. St. Marie et Levée à Lafayette

SAVON—200 boîtes savon no. 1 des marques de James Gould, à vendre par
17 juin DAVIS & HOBART, 18, Douane.

HARICOTS et pois—50 barils haricots blancs, 10 tierçons pois, à vendre par
17 juin DAVIS & HOBART, 18 Douane.

PAPIER à enveloppe—1000 rames de différente grandeur, à vendre par
17 juin DAVIS & HOBART, 18 Douane.

TROIS milles sacs en paille et en toile pour café, à vendre par DAVIS & HOBART,
17 juin 18, Douane.

SAINDOUX—50 barils et demi-do, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
17 juin 17, Poydras.

BOEUF, mess et prime, en barils et demi do, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
17 juin 17, Poydras.

PORC—1000 barils porc mess et prime, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
17 juin 17, Poydras.

LANGUES de bœuf—20 demi barils en magasin et à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
17 juin 17, Poydras.

JAMBONS enveloppés—100 boucauts, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
17 juin 17, Poydras.

EPAULES—120 boucauts, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co,
17 juin 17 Poydras.

PAPIER à enveloppe—3000 rames en magasin et à vendre par FROST & Co.
17 juin 8, rue de la Douane.

DRILL BLEU—6 caisses pour le marché Mexicain en magasin et à vendre par
17 jn FROST & Co. 8, Douane.

BOEUF séché et Langues, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
18 juin 38, Nouvelle Levée.

TRAITES sur la Havane, à vendre par
CUCULLU LAPEYRE & Co. 17 jn

Paquebot de dimanche le 23 juin, à midi.

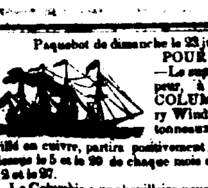

POUR GALVESTON—Le superbe navire à vapeur, à basse pression, COLUMBIA, capt. Henry Windle, du port de 625 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement pour les ports ci-dessus le 5 et le 20 de chaque mois et de Galveston le 12 et le 27.

Le Columbia a une bouilloire neuve et n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à
20 juin SMITH & VOORHIES, 35, Camp.

PASSAGE POUR LA MOBILE—Le bateau à vapeur à basse pression MERCHANT, capitaine B. Hutton, partira pour la Mobile tous les dimanches et jeudi matin, immédiatement après l'arrivée des chars de 6 heures. Les passagers pourront compter sur l'exactitude de son départ. S'adresser à MAUNSEL WHITE & co. 86 Gravier.

Le bateau ne sera point responsable des dettes que pourrait contracter l'équipage, à moins qu'elles ne soient accompagnées d'un ordre écrit du capitaine ou des soussignés. M. W. & co. 8jn

POUR ST. LOUIS, ALTON et tous les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur LOUISVILLE, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira samedi le 22 courant. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord, au bas de la rue Gravier, ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL,
20 juin 28, Vieille-Levée.

POUR LES OPELOUSAS.—Le bateau à vapeur NYDIA, capt. Jas. Nixon, partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires, Samedi le 22 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
20jn J. HALL & H. B. BEIN, 19 Nlle Levée.

POUR ST. LOUIS, Randolph, Memphis et les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur CLAIBORNE, capitaine Barrett, partira dimanche prochain, le 23 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue du Canal, ou à SMITH & VOORHEES,
19 jn 35, Camp.

POUR ST. LOUIS, Randolph, Memphis, Vicksburg, Natchez et les ports intermédiaires.—Le bateau à vapeur HAIL COLUMBIA, capitaine Weller, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira le 22 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au quai de la rue Gravier, ou à
19 juin EDWARD A. BRIDGE.

POUR ST. LOUIS, Alton, St. Charles, Portland, Rocheport, Boonville, Arrow-Rock, &c. Le bateau à vapeur LITTLE RED, capt. Kennedy, partira Samedi le 22 courant, à 6 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue du Canal ou à
GODFREY, LAWRIE & SMALL,
18jn. 28, Vieille Levée.

POUR ST. LOUIS ET ALTON.—Le bateau à vapeur SELMA, capt. S. Blood, partira dimanche, le 23 courant. Pour fret ou passage s'adresser à bord en face de la rue Poydras ou à
18jn. R. H. McGILL, agent, 114 Tchoupitoulas.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le bateau à vapeur LOUISVILLE, capt Gossler, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bas de la rue Gravier, ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL,
13 jn 28, Vieille Levée.

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le bateau à vapeur MADISON, capt. A. Scott, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bas de la rue de la Douane ou à
GODFREY LAWRIE & SMALL,
8 j 28, Vieille Levée.

POUR ST. LOUIS, ALTON et tous les ports intermédiaires—Le bateau à vapeur UNITED STATES, capitaine Robt. Freeland, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bas de la rue Gravier ou à
BOGERT & HAWTHORN,
7 juin 53, rue Gravier.

AUX CONTRACTEURS DE PAVAGE.
DES propositions cachetées, adressées au recorder et au Conseil de la 3me Municipalité, portant sur l'adresse, *Propositions pour paver*, seront reçues jusqu'au 15 juillet 1839, pour fournir tous les matériaux, la main d'œuvre des banquettes cimentées et autres, de la manière et aux conditions suivantes; et payable en bonds de la municipalité, à dix ans de date, portant intérêt à raison de six pour cent par an—savoir:

Les curb-stones, qui devront être en pierre, n'auront pas moins de trois pieds et demi de longueur, quatre pouces d'épaisseur, et la largeur que pourra exiger le niveau à observer, et qui sera déterminée par l'inspecteur des travaux publics, et devront être équarris dans les bouts, et sur les façades extérieures et supérieures; les gutterstones n'auront pas moins de trois pieds de longueur, quatre pouces d'épaisseur, et deux pieds de largeur, et devront être équarris dans les bouts et sur le côté appuyé aux curb-stone.

Les curb-stones qui devront être enfoncés, au moins de six pouces au-dessous du niveau de la rue, et les gutter-stones seront contenues par un appui posé de, quatre pieds de largeur; et les trottoirs devront être carrelés en briques de la meilleure qualité, en un béton d'un pouce d'épaisseur, ou une couche de sable gras ou blanc, ou de coquilles, et bien pratiqué. La face de chaque terrain ou propriété n'ayant pas plus de trente-cinq pieds de largeur, pour en laisser couler les eaux, une rigole en maçonnerie n'ayant pas moins de 8 pouces de largeur, recouverte d'un madrier en cypre, de deux pouces d'épaisseur et arrasée avec le niveau du trottoir.

Le contracteur devra remblayer, en sable de fleuve, et à ses frais, toutes les banquettes qui ne seront pas assez élevées et fournira tous les matériaux. Il devra aussi consentir, avec une ou plusieurs personnes approuvées par le conseil, un cautionnement de la somme de cinq mille piastres, pour garantie de la fidèle exécution de son contrat.

La confection des dits trottoirs devra commencer par la rue des Champs Elysées en remontant et en descendant; et ensuite par les rues perpendiculaires au fleuve, en commençant aussi simultanément par la rue des Champs Elysées, en remontant et en descendant.

Le contracteur devra aussi faire à l'encoignure de chaque rue, d'un trottoir à l'autre, des traverses de quatre pieds de largeur, en pierres plates, n'ayant pas moins de quatre pouces d'épaisseur, et posées sur une forte couche de sable ou de coquilles.

On pourra contracter pour une ou plusieurs rues, pourvu que la quantité de toises ne soit pas moindre de quatre mille par contrat.
1 juin J. B. S. ST. AMAND, secrétaire.

ON désire un jeune homme coiffeur, plus un barbier parlant anglais. S'adresser rue Royale, en coignure St. Pierre ou rue St. Charles, en face de l'hôtel Exchange. MOREAU, 15 juin.

TERRES A VENDRE—5000 acres terre à coton choisies, dans la Louisiane, latitude 31, au dessus du niveau des plus hautes marées, situées entre les rivières Mississipi et Ouachita. Ces terres seront vendues à bas prix pour du comptant ou échangées pour des marchandises. S'adresser à
15 juin—1m W. S. BROWN.

LES consignataires de marchandises, marquées R D. W. St. Louis, reçues par le navire Cherokee de Boston, sont requis de s'adresser au bureau du soussigné, enlever et payer les frais des dites marchandises. JOHN A. MERRITT,
15 ja 53, Camp.

EN débarquement de la barque Cossack venant de Marseille:
300 paniers huile d'olive, grandes bouteilles de 21 onces.
100 paniers dito en bouteilles de 20 onces.
25 barriques vin de Marseilles.
10 balles d'amandes.
100 caisses vin muscat.
400 caisses salaisons assorties.
Plus 100 caisses macaroni et vermicelle, à vendre par L. G. BASSINOT, 13 juin

UN lot de Toiles et de Cordes d'emballage du Kentucky, de toute première qualité, à vendre par Ed. LAUDUMIEY,
18 juin rue St-Louis, No. 16.

TRAITES sur New-York à 15, 30 et 60 jours de vue, à vendre par
HUGO C. GILDEMEESTER,
18 juin 45, rue Bienville.

AUX BOULANGERS—50 barils Farine fraîche, reçue et à vendre par
MUNFORD PERKS,
18 juin enc. Poydras et Tchoupit.

CUIR A SEMELLE—120 paquets de la fabrique des meilleurs tanneurs, à vendre en lots convenables aux acheteurs, par J. HALL & H. B. BEIN,
18jn. 19 Nlle. Levee.

BEURRE FRAIS—13 barillets en débarquement de l'Algonquin, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
18 juin 17, Commerce.

JAMBONS ENVELOPPES—100 boucauts en magasin et à vendre par
LAYET & AMELUNG,
18 juin 17, Commerce.

PORC MESS ET PRIME, M. O. mess mou, P. O. bajoues et têtes, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
18 juin 17, Commerce.

CORDE ET FICELLE—300 rouleaux Corde de lin en Kentucky, 700 do corde du Missouri, 20 balles ficelle, en magasin et à vendre par
GEO. BUCHANAN & Co.
18 juin 68, rue du Camp.

WHISKEY—100 barils Whiskey commun, 80 do do rectifié, en magasin et à vendre par
GEO. BUCHANAN & Co.
18 juin 68, rue du Camp.

TOILE D'EMBALLAGE—600 pièces grosse toile de Dundee, de qualité supérieure, à vendre par GEO. BUCHANAN & Co,
18 juin 68, rue du Camp.

CHAPEAUX—10 caisses chapeaux de large bord drab de Russie, à vendre par
ISAAC BRIDGE & Co.
17 juin 134, rue des Magasins.

CHAISE—50 paquets Chaise foncé en canne prime, tissées noires, à vendre par
WM. C. TOMPKINS,
17 juin 91, rue de la Commune.

WHISKEY—150 barils Whiskey rectifié en magasin et à vendre par
CARMAN & McMAHON,
17 juin 41 et 43, rue Poydras.

BEURRE—30 barillets et 30 demi barils beurre de l'ouest en débarquement du Louisville, à vendre par MAHARD & SIGERSON,
17 ja 38, Nlle. Levee

JAMBONS Enveloppés—60 tierçons et 90 barils jambons de Cincinnati, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
17 juin 38, Nouvelle Levée.

SAVON—350 boîtes Savon no 1 de James Gould, à vendre par WM. C. TOMPKINS,
17 juin 91, rue de la Commune.

FARINE—200 barils Farine superfine et fine à vendre par CARMAN & McMAHON,
17 juin 41 et 43, rue Poydras.

TABAC—40 boucauts Tabac en feuille, à vendre par CARMAN & McMAHON,
17 juin 41 et 43, rue Poydras.

SAINDOUX—500 barillets à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
17 ja 28, Vieille Levée.

MORCEAUX DE CROUPE—20 barils à vendre par GODFREY LAWRIE & SMALL,
17 ja 28, Vieille Levée.

WHISKEY—350 barils whiskey rectifié à vendre par MAHARD & SIGERSON,
17 juin 38, Nlle. Levée.

BALAIS DE BLE à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
17 ja 36, Poydras.

WHISKEY—150 barils, à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
17 juin 36, rue Poydras.

POUR LA MOBILE—Aujourd'hui—La goélette fine voilière SULTAN, capt. Hinds, ayant presque toute sa cargaison à bord, partira comme ci-dessus. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord ou à
21jn J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire ARETHUSA, capt. Ed. Kennard, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée et allant à bord partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune. 21jn

ON a besoin d'un bâtiment de 250 ou 300 tonneaux pour aller à Laguna et prendre un chargement de Logwood pour aller à New-York. S'adresser à J. W. ZACHARIE & Co.
20jn 88, Douane.

POUR LA MOBILE—Aujourd'hui—La goélette SULTAN, capt. Hinds, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au Pinayune Tier ou à
20jn J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.

POUR BOSTON.—Le beau brick PULASKI, capitaine Steeple, ayant une partie de sa cargaison engagée, peut prendre 800 barils de fret. S'adresser pour fret ou passage, à
20 juin GEO. BEDFORD, 22, Bienville.

POUR PHILADELPHIE—Le navire A. 1. fin voilier CONSTELLATION, capitaine Houdlette, partira ce soir. Pour passage seulement, s'adresser à GEO. BEDFORD,
20 juin 22, rue Bienville.

POUR NEW YORK—Le brick CATHARINE, peut prendre 3 ou 4 passagers de chambre ou de l'avant, et partira ce soir. S'adresser à bord, au bas des magasins du Triangle, ou à GEORGE BEDFORD,
20 ju 22, Bienville.

POUR NEW YORK—Aujourd'hui—Le brick fin voilier INDEPENDENCE, capt. Riche, ayant tout son chargement à bord partira positivement comme ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune.
20jn

POUR LA HAVANE—La goélette fine voilière HELEN, capt. Farwell, sera expédiée sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, ou à R. GRONING & Co.
20jn

POUR LIVERPOOL—Le navire A. 1. SUPERIOR, capt. Parker, sera expédié sous peu. Pour fret de 150 boucauts de tabac ou 6 passagers, s'adresser à L. H. GALE,
20jn 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—27 courant—Le navire A. 1. fin voilier, CLIFTON, capt. Ingersoll, partira comme ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à
20jn L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—Mardi le 25 courant—Le beau navire A. 1. VIRGINIA, capt. Hasey, partira comme ci-dessus. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face de la presse à coton d'Orléans, ou à
21jn L. H. GALE, 93 Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque LIVERPOOL, capt. Simmonds, ayant toute sa cargaison engagée partira Vendredi le 21 courant. Pour passage seulement de chambre ou de l'avant, s'adresser au capt. à bord, en face du poteau no. 5, de la troisième municipalité ou à
20jn S. HEATH & Co, 95, Camp.

POUR TAMPICO.—La goélette ENTERPRIZE, capitaine Depass, partira positivement vendredi prochain, 21 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à
A. M. DE MIRANDA.
19jn No. 113, rue Bourbon.

POUR BORDEAUX—La barque UNION, ayant une partie de sa cargaison à bord, partira sous peu. Pour passage de l'avant ou de la chambre, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, à Lafayette, en face du chantier de Douves, ou à J. T. LAGUERENNE & Co.
19 jn 40, Toulouse.

POUR TAMPICO—La bonne goélette fine voilière HENRY CLAY, capt. Patherson, ayant été radoubé, commencera son chargement et sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, ou à
18 juin W. F. VIGERS & CO, 80, Bienville

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands—Le brick paquebot SWAN, capt. Snell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
18 juin J. D. DENEGRE, 16, Douane

ON a besoin d'un navire de première classe pour prendre des chargements pour New York. On l'expédiera immédiatement. Pour les conditions s'adresser à J. H. ASHBRIDGE,
17 juin 65, Commune.

POUR NEW YORK—Ligne entre la Louisiane et New York—Le navire fin voilier ST. JOHN, capitaine Hitchcok, à besoin de 250 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret duquel ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à JAMES B. BULLIN,
17 juin 74, Camp.

POUR LIVERPOOL—Le navire de 1ère classe JANE ROSS, capt. McIntosh peut prendre 500 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face la presse à coton Mississipi ou à S. HEATH & Co,
17 juin 95, rue du Camp.

POUR BOSTON—Ligne de paquets de Lombard & Co—Le beau navire paquebot COLUMBIANA, capitaine Geo. Barker ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face du marché au légumes ou à JOHN A. MERRITT,
15 juin 53, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Le beau et solide navire L'ANNE LOUISE, capitaine Lemoitre, ayant tout son fret engagé partira fin du courant. Ce navire ayant une très jolie dunette peut prendre des passagers qui seront parfaitement traités. S'adresser au capitaine à bord ou à V. ROUMAGE, 15 juin—6

POUR BOSTON—Le brick fin voilier TOM PAINE, capitaine Robinson, ayant les trois quarts de sa cargaison engagés, est maintenant en chargement au bas des magasins du Triangle, seconde municipalité. Pour fret ou passage s'adresser à GEORGE BEDFORD,
14 juin 22, rue Bienville.

POUR NEW-YORK—Le beau brick CATHERINE, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à GEO. BEDFORD,
11 juin 22, rue Bienville

POUR PORT-AU-PRINCE—La goélette fine voilière DORIC, capitaine Henry Rentiford, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, peut prendre 100 barils de fret et quelques passagers. Pour les conditions, s'adresser au capt. à bord, en face de la rue Jefferson ou à
11jn J. ROBERT & Co. 47 Bienville.

POUR HARTFORD—La belle goélette CASSIUS, ayant toute sa cargaison engagée partira immédiatement. Elle peut prendre quelques passagers. S'adresser à bord, près des bassins du Triangle, ou à
11jn WOOD & SIMMONS, 80, Magasins.

POUR BOSTON—Le navire A. 1. TIMOLEON, capt. Wiseor, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, en face de la presse d'Orléans ou à JNO. A. MERRITT,
15 juin 53, rue du Camp.

POUR TAMPICO—La goélette fine voilière G. H. WETTER, capt. Delvaille ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à
CUCULLU LAPEYRE & co,
11 j. rue Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire A1, NEW HAMPSHIRE, capt. Haal, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
19n L. H. GALE, 93 rue de la Commune.

LA société ci-devant existante sous le nom de Patton et Pickerell, a été dissoute le 1er avril par la résignation de T. Pickerell. James Patton reste chargé de la liquidation des affaires de la dite société.
11 juin Nlle.-Orléans, 13 juin 1839.

MAGASIN DE SELLERIE—Encoignure des rues de la Douane et Chartres—(Au ci-devant Maison de Smith, Hubbard & Co.)—Les soussignés ont reçu par les paquebots Alabama et Vicksburg et autres arrivages récens du Nord, un superbe assortiment d'ouvrages de sellerie et de harnais, qui avec leur fond en magasin, forme un approvisionnement aussi complet que la saison, comprenant des articles de toutes descriptions et de toutes qualités, parmi lesquels se trouve les objets suivants:
Selles de dames et demoiselles de toute description.
Do. espagnoles pour hommes do. do.
Do. colombiennes do. do. do.
Do. américaines do. do. do.
Do. anglaises do. do. do.
Do. citoyennes do. do. do.
Do. espagnoles pour enfans do. do.
Do. américaines et pour la course do. do. do.
Brides, martingales, sangles, do. do.
Ceintures, mors, étriers, [illegible] do. do.
Harnais de carosse et barrouche do. do.
Do. de gigs et à traits do. do.
Do. Jerseys, postes et charrettes do. do.
Fouets de gigs, carosses et tandem do. do.
Verges pour dames et cavaliers do. do.
Do. pour planteurs et carosses do. do.
Selles extra, brides et traits de [illegible] colliers et cordeaux pour gigs et carrosses do. do; colliers communs et d'Ecosse; chaines, crochets et colliers en bois, brides; cordeaux de charrettes et sculaires; caisses, sangles et tissu; garnitures; bordures; harnais, brides, bouclières de cuir; peau de cochon, do. de mouton; do. de caribou et maroquin, sacs de selle de toute description, sacs de laquis de Bruxel et Valence; valises; superbes valises en cuir à cadenas; coussins, ceintures à pistolets et pour argent; cuirs d'étriers, &c. &c. &c.

Ils offrent ces marchandises en vente en gros ou en détail à des conditions faciles et les continueront à recevoir de leurs manufactures du Nord par les paquets et autres bâtiments un nouvel approvisionnement de choix pendant toute l'année. Ils auront aussi quelques chaises de fermiers de qualité supérieure et une plus des arrangements pour en avoir sur leur assortiment dans le cours de l'année, qu'ils vendront à des prix modérés.
13 juin SMITH, CANTZON & CO.

AVIS D'ENCAN—Les soussignés ayant agrandi leur magasin de manière à pouvoir y faire des ventes de groceries et meubles, informent le public que leurs ventes pour ces objets auront lieu les LUNDIS et SAMEDIS de chaque semaine. Toute marchandise qui ne sera pas vendue le jour de la vente, et qui ne sera pas retirée immédiatement payera un plastre par semaine de magasinage, la quinzaine commencée en payant de même.
DEJOUX & FERNANDEZ.
18 juin 114, rue de Chartres.

LARD—50 boucauts épaules et jambons en magasin et à vendre par
GODFREY LAWRIE & SMALL,
17 fh 28, Vieille Levée.

MAIS—2000 sacs mais en débarquement du steamer Louisville, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
17 juin 38, Nouvelle-Levée.

PANTOUFFLES en maroquin pour hommes et femmes reçues par le navire Columbiana et à vendre par FROST & Co.
17 juin 8, rue de la Douane.

SIROP de Limon et moutarde—50 boîtes sirop de limon de Underwood, 25 boîtes moutarde en caisses et boîtes, à vendre par DAVIS & HOBART
17 juin 18, Douane.

FARINE—1600 barils farine superfine, et 350 do fine, à vendre par G. DORSEY,
17 juin 44, Nlle. Levée.

CIDRE de Champagne—250 boîtes et 30 barils, à vendre par G. DORSEY,
17 ja 44, Nlle. Levée.

SAINDOUX—400 barillets à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
17 juin 36, Poydras.

BOEUF—40 demi barils bœuf, à vendre par
ADAMS & HARTWELL,
17 juin 36, Poydras.

LANGUES FUMEES, à vendre par
ADAMS & HAWTHORN,
17 ja 36, rue Poydras.

CHAPEAUX de laine noire pour l'usage des plantations, à vendre par FROST & Co.
15 ja. 8, Douane.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. A. BEARD.
CE matin, 21 courant, à 10 heures et demie, dans la rue du Canal, près la Levée
6 boucauts jambons, légèrement avariés,
20 fréquins beurre du Goshen,
20 do do de l'Ouest, &c.
Les négociants qui ont des objets à envoyer vendre sont priés de les faire parvenir avant 10 heures. 21j.

PAR H. J. DOMINGON.
IL sera vendu aujourd'hui 21 juin vis-à-vis de l'Esplanade.
Cent barils Patates en débarquement du navire Colombiana. 21 juin

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu samedi, le 22 courant, à 11 heures, à son magasin d'encan, sans réserve,
2 caisses toile d'Irlande,
2 do de do en demi pièces,
1 do de chemises de toile d'Irlande. 21 jn

PAR J. A. BEARD.
Pour compte de qui il appartiendra.
IL sera vendu Lundi, 24 courant, à 5 heures, au No. 20, Bank Alley:
81 pièces Toile d'emballage,
86 rouleaux corde do, légèrement avariés.
Conditions comptant. 21 juin—3

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Bois, &c.
IL sera vendu Vendredi, le 21 courant, à 4 heures et demie, sur la Levée, en face de la rue Julie:
Environ 40,000 pieds de bois, consistant en bois à planchers, merrins et lambourdes; environ 40,000 bardeaux de cypress et 6000 livres lard, jambons, plats-côtés et épaules, vendus en lots à la convenance des acquéreurs, pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions comptant. 20 juin—2

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu samedi le 22 courant, à midi, à la Bourse St. Louis.
48 LOTS DE TERRE de dix acres chaque, situés à environ 40 milles de la ville, sur le chemin à conduire de Nashville et dans le voisinage du dépôt projeté.
La location ce ces propriétés et les progrès rapides du railroad méritent l'attention des spéculateurs qui peuvent faire une acquisition profitable et sont en même temps un bon placement pour les capitalistes.
La localité, la pureté de l'eau et la bonté de la terre les rendent aussi une retraite désirable pour les citoyens pendant l'été. Conditions libérales.
Les actes de vente seront passés par devant A. Mazureau, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.
20 juin

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu vendredi matin, 21 courant, à 10½ heures.
Un superbe CAROSSE de famille, ayant été très peu en usage. 20 juin

PAR FAUCHIER.
SAMEDI, 22 du courant il sera mis en vente à la Bourse de Cité:
Une propriété mesurant 30 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur, mesure française, no. 297, entre les rues St. Philippe et Ursulines, avec la maison composée de 4 chambres, galerie, cabinets, cuisine, puits, &c.
Conditions: un tiers comptant et la balance à 1, 2 et 3 ans de terme, &c. Aussi: plusieurs esclaves et lots de terre. 20jn

PAR FAUCHIER.
SAMEDI, 22 du courant il sera mis en vente, à la Bourse de Cité:
La négresse ISABELLA, âgée de 29 à 30 ans, et son enfant âgé de 30 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse; elle est bon sujet, active et honnête et garantie de tous défauts, vices et maladies prévus par la loi. La vente est sans réserve. Conditions: moitié comptant et moitié à six mois. 20jn

PAR J. A. BEARD.
IL sera vendu Lundi, le 24 courant, à 10 heures, dans la rue Conti, à l'encoignure du passage de la Bourse, sans réserve:
Un nouvel assortiment de marchandises sèches, habillements, chapeaux, souliers, bottes, &c. &c. Ce fond mérite d'attirer l'attention des marchands et sera vendu d'après le catalogue.
Conditions—Au-dessous de $400, comptant; de $400 à 600, 60 jours; $600 et au-dessus, 90 jours, en donnant des billets endossés à satisfaction. 20 juin

PAR J. B. BLACHE.
IL sera vendu vendredi, le 21 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
Un nègre de valeur nommé WILLIAM, âgé de 30 ans, très bon domestique de maison, très intelligent et actif, parlant anglais et français, garanti des vices et maladies prévus par la loi, excepté de s'être absenté une fois de chez son maître. Ils demeurent dans cette ville depuis son enfance et a sa mère et ses oncles en cette ville.
Conditions—Moitié comptant, et la balance à six mois, en donnant des billets à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque.
L'acte de vente passé devant W. Y. Lewis, notaire public. 19 jn

VENTE DE PROPRIETES DE VALEUR AU FAUBOURG TREME.
Compagnie des Architectes du 2me. District de la ville de la Nouvelle-Orléans.
PAR P. E. TRICOU.
IL en vendu le *Samedi 22 Juin*, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les propriétés ci-après désignées, conformément à un plan dressé par L. Surgi, et qui sera exposé à la vente:

1o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue Ste-Anne, entre les rues Claiborne et Derbigny, et désigné par le No. 8, du dit ilet. Le dit terrain mesure, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la dite rue Ste. Anne, sur 74 pieds, 4 lignes de profondeur sur une ligne, et 74 pieds, 2 pouces, 1 ligne sur l'autre. Ensemble la MAISON bâtie en bois, couverte en ardoises, divisée en quatre appartemens, cabinets extérieurs, avec cuisine à étage, ayant 4 chambres et latrines, puits, &c.

2o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue St-Anne, attenant au précédent et désigné par le No. 9, du susdit ilet. Le dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la dite rue Ste-Anne, sur 74 pieds, 10 pouces de profondeur sur une ligne, et 74 pieds, 4 lignes sur l'autre. Ensemble la MAISON et dépendances, semblables à celles ci-dessus décrites.
Conditions.—Sur chacune des susdites propriétés, $270 payables le 5 février 1840; $270 5 février 1841; $270, 5 février 1842 et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.

3o.—UN LOT DE TERRE, formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Claiborne, mesurant, au pied anglais, 32 pieds, 11 pouces, 6 lignes de face à la rue Ste-Anne, sur 74 pieds, 9 lignes de profondeur, sur la rue Claiborne et 73 pieds, 9 pouces 5-4 lignes de profondeur sur la ligne opposée. Ensemble la MAISON neuve en briques, ayant 4 appartemens, offices, cabinets et galerie, avec cuisine à étage, également en briques, latrines, puits, cuves, et la cour carrelée.
Conditions.—$621 43 cts payables le 9 août 1839, $621 43 cts, le 9 août 1840, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.

4o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue Ste-Anne, entre les rues Villeré et Robertson, et désigné par le No. 7 du dit ilet. Le dit lot mesure, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la dite rue Ste-Anne, sur 73 pieds, 3 1-2 lignes de profondeur d'un côté et 73 pieds, 2 pouces, 1 ligne sur l'autre. Ensemble la MAISON en briques, semblables à celles décrites ci-dessus.

5o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue d'Orléans, entre les rues Villeré et Robertson, désigné par le No. 6, du dit ilet. Le dit lot de terre mesure, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la dite rue d'Orléans sur 74 pieds, 3 1-2 lignes de profondeur sur une ligne, et 72 pieds, 2 pouces, 1 ligne sur l'autre.
Conditions.—Le dixième à 60 jours et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.

6o.—UN LOT DE TERRE, formant l'encoignure des rues Orléans et Claiborne, mesurant au pied anglais, 31 pieds, 11 pouces, 6 lignes de face à la dite rue d'Orléans, sur 72 pieds, 9 lignes de profondeur sur la rue Claiborne, et la même dimension sur la ligne opposée.
Conditions.—$621 43 cts, payables le 9 août 1839, $621 43 cts, payables le 9 août 1840 et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.

7o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue d'Orléans, entre les rues Robertson et Claiborne, désigné par le No. 11 du dit ilet. Le dit lot de terre mesure, au pied américain, 31 pieds, 11 pouces, 5 lignes de face à la dite rue d'Orléans, sur 72 pieds, 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions.—$414 28 cts, payables le 9 août 1839, $414 28 cts, payables le 9 août 1840, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.

8o.—UN LOT DE TERRE, faisant face à la rue Claiborne, entre Dumaine et St-Philippe, désigné par le No. 5, du dit ilet. Le dit lot de terre mesure, au pied français, 36 pieds, 7 pouces et 1-2 lignes de face à la rue Claiborne, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et 35 pieds, 9 pouces sur la ligne du fond.

9o.—UN LOT DE TERRE, attenant au précédent faisant face à la rue Claiborne, entre les rues Dumaine et St-Philippe, désigné par le No. 6, du dit ilet. Le dit lot mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Claiborne, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Conditions.—Sur chacun des dits lots de terre, $621 43 cts, payables le 9 août 1839; $621 43, le 9 août 1840, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.

10o—DEUX LOTS DE TERRE, faisant face à la rue des Marais, entre les rues des Ursulines et le chemin du Bayou, désignés par les Nos. 2 et 3 du dit ilet. Le lot No. 2, mesure au pied américain, 30 pieds de face à la rue du Marais, sur 168 pieds de profondeur, sur une ligne et 159 pieds, 6 pouces sur l'autre ligne. Le No. 3 mesure au pied américain, 30 pieds de face à la rue du Marais, sur 159 pieds, 6 pouces de profondeur sur une ligne, 16 pieds, 6 pouces sur la ligne du fond, et 53 pieds de l'extrémité de la dite ligne à une autre ligne et 69 pieds de l'extrémité de cette ligne à la façade.

11o.—NEUF LOTS DE TERRE, de l'ilet compris entre les rues Ste-Anne, Prieur, Dumaine et Johnson; mesurant chacun, au pied anglais, 30 pieds de façade, sur 110 pieds de profondeur. 4 des dits lots font face à la rue Ste-Anne et 5 à la rue Dumaine.
Conditions.—Un dixième à 60 jours et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois.

Tous les billets fournis devront être endossés à la satisfaction du Président de la Compagnie des Architectes, et garantis par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement, et en cas de non paiement des billets aux échéances, ils porteront intérêt à raison de 10 pour cent par an, jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente par devant Théodore Tassard, notaire, aux frais des acquéreurs.

Les personnes qui désireront visiter les maisons peuvent obtenir les clefs en s'adressant à Mr. Joubert, encoignure Ste-Anne et Villeré.
12 juin—6t, 12, 15, 17, 20, 21 et 22

PIECES à eau pour navires pouvant servir de grues pour familles.
Les soussignés offrent à vendre 150 pipes vides environ, parmi lesquelles il y en a qui contiennent 300 gallons, à bas prix, pour clore un compte, et si d'ici au 20 Juillet elles ne sont pas vendues, elles le seront alors par la voie d'un encanteur.
GUERIN & POUVERIN,
14 juin encoi. Royale et Dumaine.

MARRONS frais et pâtés du Périgord truffés.
1,000 Livres marrons frais,
12 Pâtés truffés du Périgord en terrine, reçus par l'Anne Louise et à vendre par
GUERIN & POUVERIN,
11 juin—1m enc. Royale et Dumaine.

TERRES A VENDRE—Cent mille acres de terre propre à la culture du coton, très bien situées entre le Mississipi et la rivière Ouachita. L'on vendra ces terres à bas prix pour du comptant, ou l'on échangera pour des marchandises. S'adresser au soussigné.
13ja. WILLIAM S. BROWN, 26 Gravier.

AVIS.—M. Charles Louis consignataire par le navire La Grange du Havre, et Messrs. Jean Cugnieu et A. Petit, consignataires par le navire Charles du Havre, sont requis de s'adresser au soussigné et de retirer leurs marchandises. L. H. GALE,
13 juin—3 93, rue de la Commune.

AVIS—Messieurs Aulett et Co. et Cunningham, consignataire par le navire Yazoo, et consignataires de la goélette Olive et du navire S. Louis, sont requis de réclamer leurs marchandises.
17 jn JEAMS S. HULLIN, 74, Camp.

AVIS.—Le public est notifié de ne point négocier un certain billets d'échange tiré à 60 jours de vue sur E. Heath & Co. Liverpool, en faveur de T. G. Chamberlin & Co., par S. Heath & Co., en date du 28 mai. Les dits billets ayant été perdus, le paiement point payés. 5 juin

BOTTES, SOULIERS ET BORDEQUINS—40 caisses en débarquement du navire Columbiana, à vendre par R. G. HOBBS, 18, Douane. 15 juin

BOEUF—150 barils bœuf prime, à vendre par
MAHARD & SIGERSON
15 juin 38, rue Nouvelle-Levée N.

BOEUF—400 barils bœuf mess, à vendre par
MAHARD & SIGERSON,
15 juin 38, Nouvelle-Levée.

CHAUX—300 barils chaux de Thomaston, en bonne condition pour l'exportation, à vendre par
15 juin GEORGE BEDFORD, 22, Bienville

TEREBENTHINE—40 qr. barriques, à vendre par
DEVEZIN & DOSSAT, 59 Tchoupitoulas.